

AVANT-PROPOS



Convaincu de l'importance des statistiques pour la prise des décisions, et conformément au Décret n°2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attribution, organisation et fonctionnement du Système statistique national, mon Département s'est résolument engagé dans le processus de production de son annuaire statistique, édition 2023. Dans le souci de réussir cet exercice, il a été adopté une démarche participative et inclusive qui a permis de disposer d'un annuaire statistique de qualité.

Afin de mesurer les évolutions enregistrées dans les domaines de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, il est indispensable de disposer d'informations statistiques actualisées et fiables. C'est pourquoi mon Département fait de la production régulière de documents statistiques une préoccupation majeure. Aussi, a-t-il le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs de données, son annuaire statistique au titre de l'année 2023.

Elaboré chaque année, l'annuaire statistique contient des données de cadrage économique sur le Burkina Faso, ainsi que des statistiques relevant des domaines de l'industrie, du commerce et de l'artisanat sur une période de dix (10) ans. C'est outil de vulgarisation des données statistiques issues des activités en lien avec les secteurs productifs de l'économie burkinabè, permet de mieux orienter la planification et d'attirer davantage les investisseurs.

La production régulière de cet annuaire et l'amélioration continue de sa qualité sont pour moi un motif de satisfaction.

J'exprime ma profonde reconnaissance et mes remerciements à tous les acteurs aussi bien internes qu'externes à mon département pour leurs contributions à l'élaboration du présent annuaire.

J'espère que ce recueil statistique répondra à vos attentes et constituera un instrument pour l'amélioration de la planification, de meilleures prises de décisions d'investissement et de l'atteinte des objectifs de développement de notre pays.

Le Ministre de l'Industrie, du
Commerce et de l'Artisanat

Serge Gnaniodem PODA
Officier de l'Ordre de l'Étalon



SOMMAIRE

Avant-propos	Erreur ! Signet non défini.
SOMMAIRE	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
Liste des tableaux	6
Liste des graphiques	7
RESUME	9
CONTEXTE.....	11
1.LES MOYENS DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT.....	13
1.1. Moyens humains	13
1.2. Moyens financiers	15
2. LES ENTREPRISES	17
2.1. Les entreprises enregistrées aux CEFORE	17
2.2. Les entreprises publiques	19
3. L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES.....	21
3.1. Quelques indicateurs économiques sur l'environnement des entreprises.....	21
3.2. Documents d'investissements	24
3.3. Documents de commerce	26
4.LA PROMOTION DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE.....	28
5. LA NORMALISATION ET LA PROMOTION DE LA QUALITE.....	30
6. LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES	33
6.1. L'Indice de prix de production de l'industrie.....	33
7. COMMERCE.....	36
7.1. Le commerce extérieur.....	36
7.1.1 Principaux produits exportés.....	38
7.1.2 Principaux produits importés	41
7.2. Le commerce intérieur	44
7.2.1. Prix de détail de céréales sur quelques marchés.....	44
7.2.2 Prix de bétail sur quelques marchés	47
7.2.3. Prix des hydrocarbures	50
7.2.4. L'Indice harmonisé des prix à la consommation.....	52
7.2.5. L'abattage et la transformation du bétail.....	54
8. L'ARTISANAT	56
Annexes.....	58
Glossaire des termes utilisés	58

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABNORM	[Agence Burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité
AE	: Autorisation d'exercer le commerce par les étrangers
AGETEER	: Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural
AGETIB	: Agence des travaux d'infrastructures du Burkina
APEX-Burkina	: Agence pour la promotion des exportations du Burkina
ASE	: Autorisation spéciale d'exportation
ASI	: Autorisation spéciale d'importation
BCEAO	: Banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest
BUMIGEB	: Bureau des mines et de la géologie du Burkina
BMCRF	: Brigade mobile de contrôle économique et de la répression des fraudes
CARFO	: Caisse autonome de retraite des fonctionnaires
CCI-BF	: Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso
CEFORE	: Centre de formalités des entreprises
CEGECI	: Centre de gestion des cités
CGCE	: Classification par grandes catégories économiques
CIPRES	: Conférence Interafricaine de la prévoyance sociale
CNSS	: Caisse nationale de sécurité sociale
CO	: Certificat d'origine
CPC	: Carte professionnelle de commerçant
CTCI	: Classification type pour le commerce international
DAF	: Direction de l'administration et des finances
DGA	: Direction générale de l'artisanat
DGRCP	: Direction générale de la réglementation et du contrôle des prix
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGDI	: Direction générale du développement industriel
DGPE	: Direction générale de la promotion de l'entreprise
DPI	: Déclaration préalable d'importation
DRH	: Direction des ressources humaines
FCFA	: Franc des communautés financières d'Afrique
GIE	: Groupement d'intérêt économique
IDH	: Indice de développement humain
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
IPH	: Indice de pauvreté humaine
LNBTP	: Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics
LONAB	: Loterie nationale burkinabè
MEBF	: Maison de l'entreprise du Burkina Faso
MICA	: Ministère de l'Industrie, du Commerce de l'Artisanat
Na	: Non applicable
Nd	: Non disponible
Nda	: Non désigné ailleurs

OAPI	: Organisation africaine de la propriété intellectuelle
ONATEL-SA	: Office national des télécommunications-société anonyme
ONEA	: Office national de l'eau et de l'assainissement
PNUD	: Programme des nations unies pour le développement
RSE	: Répertoire statistique des entreprises
SA	: Société anonyme
SARL	: Société à responsabilité limitée
SCP	: Société civile professionnelle
SEM	: Société d'économie mixte
SEPB	: Société d'exploitation des phosphates du Burkina
SIAO	: Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
SOGEO	: Société de gestion de l'abattoir frigorifique de Ouagadougou
SONABEL	: Société nationale d'électricité du Burkina
SONABHY	: Société nationale burkinabè des hydrocarbures
SONAGESS	: Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire
SONATUR	: Société nationale d'aménagement des terrains urbains
SOPAFER-B	: Société de gestion du patrimoine ferroviaire du Burkina
SP-CNPI	: Secrétariat permanent du centre national de la propriété industrielle
SP-GUCI	: Secrétariat permanent des guichets uniques du commerce et de l'investissement
VAO	: Village artisanal de Ouagadougou

Liste des tableaux

Tableau 01 : Evolution du personnel du MICA selon le sexe	14
Tableau 02 : Evolution des dotations budgétaires du MICA (en milliards de FCFA)	16
Tableau 03 : Entreprises créées aux CEFORE par région.....	18
Tableau 04 : Indicateurs globaux des sociétés d'Etat (en milliards de F CFA)	20
Tableau 05 : Quelques indicateurs économiques	23
Tableau 06 : Répartition des documents d'investissements délivrés à Ouagadougou	24
Tableau 07 : Documents de commerce délivrés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso	27
Tableau 08 : Demandes de titres adressées à l'OAPI	29
Tableau 09 : Contrôles métrologiques effectués par type d'instruments de mesure.....	30
Tableau 10 : Contrôles de qualité effectués par type de produits.....	31
Tableau 11 : Analyses de qualité effectuées par type de produits.....	31
Tableau 12 : Evolution de l'indice trimestriel de prix de production de l'industrie par type d'industries .	34
Tableau 13 : Evolution de l'indice trimestriel de prix de production de l'industrie par type d'industries (en glissement annuel).....	35
Tableau 14 : Evolution des importations et des exportations (en milliards de FCFA).....	37
Tableau 15 : Evolution des principaux produits exportés selon la nomenclature CTCI (en milliards de F CFA).....	39
Tableau 16 : Evolution des principaux produits exportés selon la nomenclature CTCI (en milliers de tonnes)	39
Tableau 17 : Evolution des exportations par continent (en milliards FCFA).....	40
Tableau 18 : Evolution des principaux produits importés (en milliards FCFA)	42
Tableau 19 : Evolution des importations des produits de grande consommation (en milliers de tonnes)..	42
Tableau 20 : Evolution des importations par continent (en milliards FCFA)	43
Tableau 21 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du sorgho blanc (en FCFA/kg) dans quelques villes	45
Tableau 22 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du mil (en FCFA/kg) dans quelques villes	45
Tableau 23 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du maïs blanc (en FCFA/kg) dans quelques villes	45
Tableau 24 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du riz importé 25% brisures (en FCFA/kg) dans quelques villes	45
Tableau 25 : Evolution des prix moyens annuels du Taurillon/ Génisse bon état (en milliers de FCFA/tête) dans quelques marchés	48
Tableau 26 : Evolution des prix moyens annuels du Taureau/bœuf bon état (en milliers de FCFA/tête)..	48
Tableau 27 : Evolution des prix moyens annuels du Bélier mossi bon état (en milliers de FCFA/tête)	48
Tableau 28 : Evolution des prix moyens annuels de la Chèvre mossi en bon état (en milliers de FCFA/tête)	49
Tableau 29 : Variation du prix de vente à la pompe du litre d'hydrocarbures à Ouagadougou en FCFA .	51
Tableau 30 : Variations moyennes annuelles de l'indice des prix à la consommation par fonction de 2016 à 2022.....	53
Tableau 31 : Evolution des abattages contrôlés par espèces (en carcasses) (en milliers)	55
Tableau 32 : Evolution des ventes des produits artisanaux au VAO.....	57

Liste des graphiques

Graphique 01 : Evolution du personnel du MICA en 2023.....	14
Graphique 02 : Répartition du personnel du MICA en 2023 par tranche d'âge.....	14
Graphique 03 : Répartition du personnel du MICA en 2023 selon la catégorie professionnelle	14
Graphique 04 : Répartition du personnel du MICA en 2023 selon le genre	14
Graphique 05 : Evolution des dotations budgétaires du MICA (en milliards de FCFA)	16
Graphique 06 : Structure du budget du MICA (en %)	16
Graphique 07 : Evolution du taux d'exécution du budget du MICA (en %).....	16
Graphique 08 : Répartition des dotations budgétaires du MICA en 2022 par programme en milliards de FCFA	16
Graphique 09 : Evolution du nombre d'entreprises créées aux CEFORE	18
Graphique 10 : Répartition des entreprises créées (en %) aux CEFORE selon la localité en 2023	18
Graphique 11 : Répartition des entreprises enregistrées au CEFORE suivant les domaines d'activités en 2023	18
Graphique 12 : Répartition des entreprises enregistrées au CEFORE selon le sexe du promoteur en 2023	18
Graphique 13 : Evolution du CA et de la VA des sociétés d'Etat (en milliards de FCFA)	21
Graphique 14 : Evolution de l'EBE et du résultat net des sociétés d'Etat (en milliards de FCFA).....	21
Graphique 17 : Evolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation.....	23
Graphique 18 : Evolution du volume des investissements directs étrangers (milliards de FCFA)	23
Graphique 19 : Evolution du crédit intérieur fourni au secteur privé rapporté au PIB (en %).....	23
Graphique 20 : Evolution des documents d'investissements délivrés à Ouagadougou	25
Graphique 21 : Répartition des documents d'investissement délivrés à Ouagadougou en 2023	25
Graphique 22 : Evolution du nombre d'autorisation d'implantations d'unités industrielles et des investissements prévisionnels.....	25
Graphique 23 : Evolution des constatations de démarrage des activités	25
Graphique 24 : Evolution des déclarations préalables d'importation	27
Graphique 25 : Evolution des autorisations spéciales pour le commerce extérieur	27
Graphique 26 : Evolution de la délivrance des C.P.C et des C.O	27
Graphique 27 : Répartition des documents de commerce délivrés en 2023.....	27
Graphique 29 : Evolution de l'ensemble des demandes de titres adressées à l'OAPI en 2023	29
Graphique 30 : Répartition de l'ensemble des demandes de titres auprès de l'OAPI en 2023	29
Graphique 31 : Répartition des opérations de contrôles réalisées par l'ABNORM en 2023	32
Graphique 32 : Répartition des contrôles météorologiques effectués en 2023	32
Graphique 33 : Evolution des importations et des exportations (en milliards de F CFA).....	37
Graphique 34 : Evolution des importations et des exportations (en milliards de F CFA).....	37
Graphique 35 : Evolution de la balance commerciale (en milliards de F CFA).....	37
Graphique 36 : Evolution du taux de couverture de la balance commerciale (en %).....	37
Graphique 37 : Evolution des exportations par continent (en milliards FCFA).....	40
Graphique 38 : Evolution des exportations selon les principaux pays de destination des produits Burkinabè (en milliards FCFA)	40
Graphique 39 : Evolution des importations par continent (en milliards FCFA)	43
Graphique 40 : Evolution des importations selon les principaux pays de provenance des produits (en milliards FCFA)	43
Graphique 41 : Evolution des prix du sorgho blanc (en FCFA/ kg) dans quelques villes.....	46
Graphique 42 : Evolution des prix du mil (en FCFA/ kg) dans quelques villes.....	46
Graphique 43 : Evolution des prix du maïs blanc (en FCFA/ kg) dans quelques villes.....	46
Graphique 44 : Evolution des prix du riz importé 25% brisures (en FCFA/ kg) dans quelques villes	46
Graphique 45 : Evolution des prix moyens annuels du Taurillon/ Génisse bon état (en milliers de FCFA tête).....	49
Graphique 46 : Evolution des prix annuels du Taureau/bœuf bon état (en milliers de FCFA/tête)	49
Graphique 47 : Evolution des prix moyens annuels du Bélir mossi bon état (en milliers de FCFA/tête)..	49
Graphique 48 : Evolution des prix moyens annuels de la Chèvre mossi en bon état (en milliers de FCFA/tête).....	49

Graphique 49 : Evolution des prix de vente du super 91 dans quelques villes (en FCFA/litre).....	51
Graphique 50 : Evolution du prix de vente du gasoil dans quelques villes (en FCFA/litre)	51
Graphique 51 : Evolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation.....	53
Graphique 52 : Evolution de l'indice des prix des produits alimentaires	53
Graphique 53 : Evolution de l'indice des prix du logement, eau, gaz, électricité.....	53
Graphique 54 : Evolution de l'indice des tarifs de l'enseignement	53
Graphique 55 : Evolution des ventes moyennes par jour à l'abattoir de Ouagadougou selon les espèces (têtes).....	55
Graphique 56 : Evolution des ventes moyennes par jour à l'abattoir de Bobo-Dioulasso (en carcasses)..	55
Graphique 57 : Evolution par type de ventes des produits artisanaux au VAO	57
Graphique 58 : Répartition des ventes des produits artisanaux au VAO en 2022.....	57

RESUME

Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) compte 715 agents en 2023, soit une baisse de 3% par rapport à 2022. L'âge moyen du personnel est de 38,8 ans, les hommes représentent 77% et les femmes 23%. La structuration par catégorie professionnelle fait ressortir 42% de cadres supérieurs, 52 % de cadres moyens et 6 % d'agents d'appui.

La dotation budgétaire de 2023 est de 15,8 milliards de francs CFA, soit une hausse de 37,4% par rapport à 2022. Plus de la moitié du budget est allouée aux dépenses de transferts. Le taux d'exécution du budget est de 99,9%.

Le nombre d'entreprises créées au CEFORE s'élève à 21 787 en 2023, soit une hausse de 19,5% par rapport à 2022. Parmi ces entreprises, 47,5% exercent dans le commerce ; 46,4% dans les services ; 3,9% dans l'industrie et 2,2% dans l'artisanat.

En 2023, vingt-deux (22) entreprises publiques figurent dans le portefeuille de l'Etat dont trois (03) établissements publics de prévoyance sociale. Les sociétés d'Etat ont réalisé un chiffre d'affaires global de 1 910,70 milliards de F CFA en 2023, soit une augmentation de 12,8% par rapport à 2022. Leur contribution au budget de l'Etat s'élève à 587 milliards de F CFA en 2023 contre 519,6 milliards de F CFA en 2022.

Les investissements directs étrangers (IDE) ont chuté de 1100,4% pour s'établir -234,1 milliards de F CFA en 2023. Le crédit intérieur fourni au secteur privé représente 31,3% du PIB contre 31,6% précédemment. L'inflation est de 0,7% contre 14,1% en 2022. La pression fiscale a augmenté de 93,9% par rapport à l'année dernière.

Au total 255 documents d'investissement ont été délivrés en 2023, soit une baisse de 23,2% par rapport à l'année précédente. Les autorisations d'implantation d'unités industrielles représentent 35,8% des titres délivrés. Concernant les documents de commerce, ils réalisent une légère baisse de 8,9% en passant de 71 373 titres délivrés en 2022 à 65 038 en 2023.

En 2023, 311 demandes de titre de propriété industrielle ont été enregistrées, soit une hausse de 12,7% par rapport à 2022.

En 2023, 8320 contrôles métrologiques ont été effectués, soit une hausse 10,4% par rapport à 2022. En matière de contrôles et d'analyses de qualité, 10 715 ont été effectués contre 9 771 l'année précédente, soit une hausse de 9,66%.

En 2023, la balance commerciale du Burkina Faso affiche un solde déficitaire de 866,6 milliards de F CFA. En effet, les exportations s'élèvent à 2 710,1 milliards de F CFA et les importations de 3 576,8 milliards de F CFA. L'Europe demeure le principal partenaire aux échanges commerciaux avec le Burkina Faso aussi bien en exportations qu'en importations.

En matière de commerce intérieur, les prix moyens des principales céréales locales ont connu une baisse. Les prix moyens des espèces animales varient différemment d'une espèce à une autre et d'un marché à un autre. Les prix de vente à la pompe des hydrocarbures liquides tels le super 91 et le mélange augmentent au cours de l'année 2023 alors que ceux du gaz butane restent stables par rapport à 2022.

S'agissant de l'artisanat, le chiffre d'affaires du village artisanal de Ouagadougou est de 208,7 millions de F CFA, soit une baisse de 14,9% % par rapport à 2022.

CONTEXTE

En 2023, l'activité économique a continué à évoluer dans un environnement international marqué par une série de défis complexes et interconnectés (la crise russo-ukrainienne, le conflit entre Israël et la Palestine, les préoccupations inflationnistes, les dysfonctionnements dans les chaînes d'approvisionnement en matières premières et la poursuite du durcissement des conditions financières mondiales) mais dans une proportion moindre qu'en 2022. Au niveau mondial, bien qu'ayant enregistré un ralentissement, l'activité économique s'est montrée résiliente avec un taux de croissance qui s'est établi à 3,2% en 2023 après 3,5%¹ en 2022.

En Afrique², ce contexte difficile a entraîné un ralentissement de la croissance du PIB réel, qui est passée de 4,1 % en 2022 à 3,2 % en 2023, en raison de la persistance des effets négatifs de la pandémie de la COVID-19, les conséquences de la crise russo-ukrainienne sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que les effets du changement climatique et des chocs météorologiques extrêmes. La consommation privée et l'investissement restent les principaux leviers de la croissance du côté de la demande. La croissance du côté de l'offre est stimulée par le secteur des services, tirant profit notamment du dynamisme des secteurs minier et pétrolier dans un contexte de décélération des prix des cours mondiaux. En Afrique subsaharienne, l'activité économique enregistre un ralentissement en 2023 avec un taux de 2,9% après 3,6% un an plus tôt. Ce fléchissement est la résultante du ralentissement de l'économie mondiale, du resserrement des conditions financières dans le monde et d'une baisse de l'inflation en dépit des chocs internes que connaît la région (contexte sociopolitique, crise alimentaire, défis sécuritaires, etc.).

L'activité économique³ dans la zone UEMOA en 2023 s'est déroulée dans un contexte marqué par la persistance des risques sécuritaires dus à la menace terroriste et le ralentissement de la croissance mondiale. En revanche, la croissance est restée forte dans la zone en 2023. Selon les estimations de la BCEAO, réalisées en décembre 2023, le taux de croissance réel du PIB de l'Union serait de 5,7% en 2023 tout comme en 2022 en dépit d'une conjoncture internationale peu favorable. Cette croissance est tirée par le secteur tertiaire qui a contribué pour 3,0 points à la croissance de l'Union suivi des secteurs secondaire (+1,6 points) et primaire (+1,1 point). L'ensemble des États membre de l'UEMOA ont enregistré une croissance économique supérieure à 4,0% en 2023 alors que l'économie mondiale et l'Afrique Subsaharienne n'ont progressé respectivement que de 3,1% et 3,3%.

¹ Rapport de convergence macroéconomique du Burkina Faso ; avril 2024

² BAD : Performance et perspectives économiques de l'Afrique ; janvier 2024

³ Note d'information de la zone UEMOA ; Juillet 2023

En 2023, les tensions inflationnistes⁴ se sont atténuées dans la zone UEMOA avec un taux d'inflation qui s'est établi à 2,9% sur l'ensemble de l'année après avoir atteint 7,8% en 2022. Cette baisse du niveau de l'inflation s'explique par les mesures de politique monétaire et par la décélération des prix des produits alimentaires consécutive à la hausse de la production céréalière dans l'Union lors de la campagne agricole 2022/2023. Cette tendance s'est renforcée avec la détente des prix des produits alimentaires et énergétiques sur les marchés internationaux.

Quant aux échanges extérieurs des États membres de l'UEMOA, ils ont généré un solde global déficitaire de la balance des paiements de 3 008,9 milliards de FCFA en 2023 après un déficit de 3 343,1 milliards de FCFA un an auparavant. Cette amélioration du solde global de la balance des paiements est imputable notamment à la réduction du solde des biens et services consécutive à une augmentation des exportations et une baisse des importations.

Au plan national⁵, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte caractérisé par la persistance de la crise sécuritaire et une situation socio-politique transitoire. Dans ce contexte, l'économie s'est montrée résiliente avec une accélération de la croissance, ressortant à 3,0% en 2023 après 1,8% en 2022. Cette croissance est tirée par les secteurs tertiaire (+3,2%), primaire (2,5%) et secondaire (2,0%).

Quant à l'inflation en moyenne annuelle, elle a poursuivi sa tendance baissière en s'affichant à 0,7% à fin décembre 2023 après 14,1% à la même période en 2022. Cette tendance de désinflation constatée en 2023 s'explique par le processus de stabilisation des prix observé principalement au niveau de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

Au niveau des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'État en 2023, s'est soldée par un besoin de financement de 832,4 milliards de FCFA, en amélioration de 450,3 milliards de FCFA sur un an (soit 6,7% du PIB contre 10,9% du PIB en 2022). En effet, les recettes ont été en hausse de 7,5% sur un an, en ressortant à 2 694,4 milliards de FCFA en 2023. Cependant, les dépenses se sont contractées de 6,9% en 2023 par rapport à 2022 en se situant à 3 526,8 milliards de FCFA.

Pour ce qui concerne le commerce extérieur, le déficit commercial constaté en 2022 s'est accentué au cours de l'année 2023. De 680,6 milliards de FCFA en 2022, le solde de la balance commerciale du Burkina Faso est ressorti déficitaire de 862,2 milliards en 2023, soit une détérioration de 182 milliards FCFA. Cette évolution du solde commercial résulte de la hausse des importations, conjuguée à un recul des exportations.

⁴ Rapport de convergence macroéconomique du Burkina Faso ; avril 2024

⁵ Rapport de convergence macroéconomique du Burkina Faso ; avril 2024

1. LES MOYENS DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

1.1. Moyens humains

Points saillants :

- 30% du personnel a un âge compris entre 35 et 39 ans ;
- Plus de 78,0% du personnel exerce dans la région du Centre.

Commentaires :

L'effectif du personnel du département s'élève à 715 agents en 2023, en baisse de 3% par rapport à 2022. Le personnel est à prédominance masculine (77%). La tranche d'âge dominante est celle de 35 à 39 ans et représente 30,0% de l'effectif total. L'âge moyen est de 38,8 ans en 2023.

Le personnel de la tranche d'âge comprise entre 20 et 44 ans représente 78% témoignant ainsi de la forte jeunesse du personnel du département. Le personnel est constitué de 42% de cadres supérieurs et 52% de cadres moyens. 78% du personnel du ministère exerce dans la région du Centre, ce qui traduit une forte concentration au niveau central. Cette structuration est semblable à celle de 2022. Au cours des dix dernières années, l'effectif du personnel enregistre une tendance haussière et évolue en dents de scie jusqu'en 2017. Entre 2014 et 2023, l'effectif du personnel a augmenté de 75,2%. Le taux de croissance moyen annuel sur la période est 5,6%.

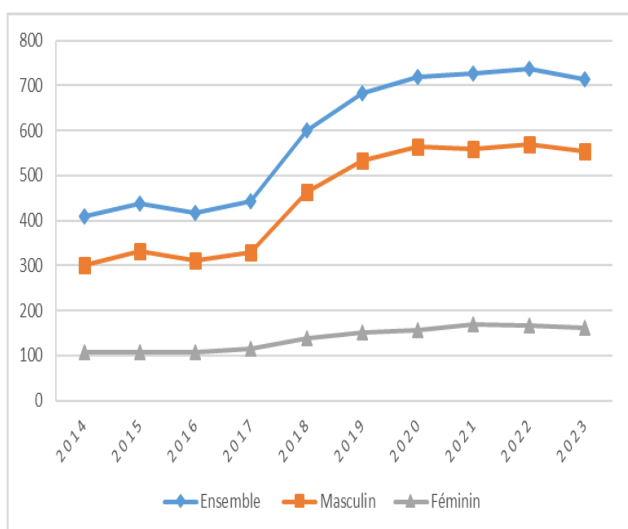
Source : Direction des ressources humaines

Les cadres supérieurs sont constitués des agents de catégorie A et P et assimilés tandis que les cadres moyens regroupent les agents de catégorie B et C et assimilés. Le personnel d'appui regroupe les chauffeurs, les agents de liaison et les gardiens.

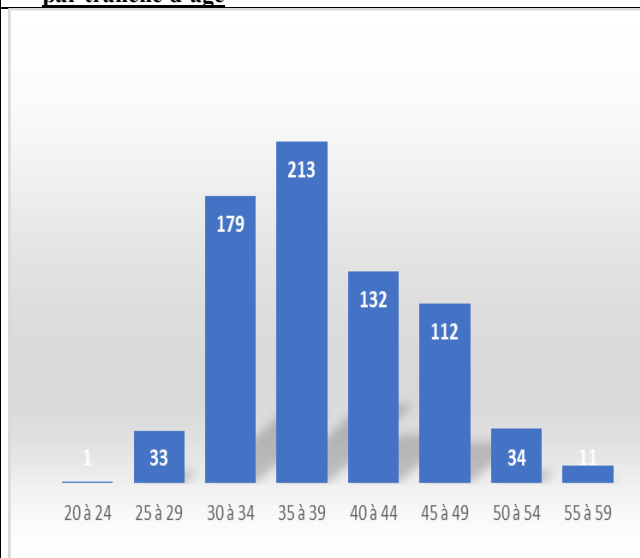
Tableau 01 : Evolution du personnel du MICA selon le sexe

	Effectif en 2023	Variation/ 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Homme	554	-2,8	83,4
Femme	161	-3,6	51,9
Ensemble	715	-3,0	75,2

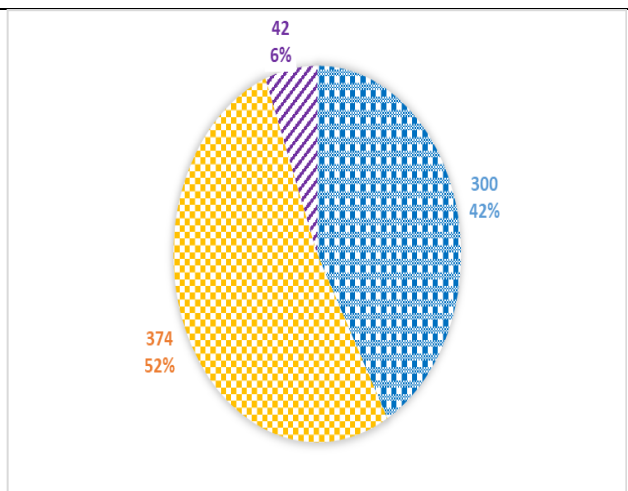
Graphique 01 : Evolution du personnel du MICA en 2023



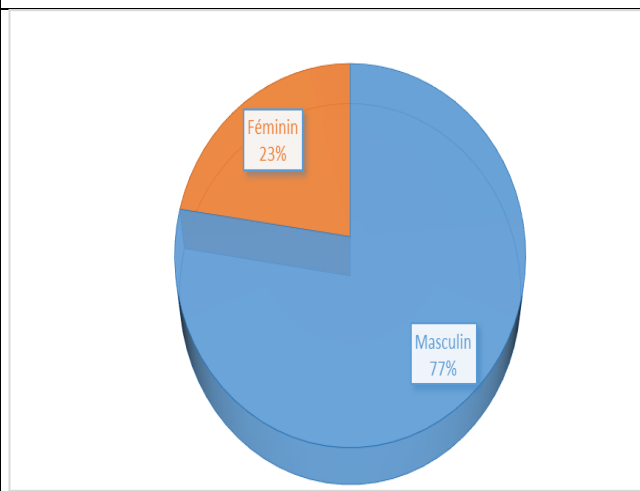
Graphique 02 : Répartition du personnel du MICA en 2023 par tranche d'âge



Graphique 03 : Répartition du personnel du MICA en 2023 selon la catégorie professionnelle



Graphique 04 : Répartition du personnel du MICA en 2023 selon le genre



1.2. Moyens financiers

Points saillants :

- Hausse de 37,4% du budget alloué au MICA ;
- 78,5% du budget alloué aux dépenses de transferts courants.

Commentaires :

Le budget du ministère se chiffre à 15,8 milliards de F CFA en 2023, il enregistre une hausse de 37,4% par rapport à l'année 2022. Cette hausse est consécutive à l'augmentation de 91% des dépenses de transferts courants. Cela s'explique par l'augmentation de l'enveloppe allouée aux sociétés cotonnières qui s'élève à 10 milliards de F CFA à partir de 2023.

La dotation budgétaire du département représente 0,5 % du budget de l'Etat en 2023 contre 0,4% l'année précédente. Elle demeure inférieure à 1% sur la décennie 2014-2023.

Tout comme en 2022, le budget 2023 consacre plus de trois quart (78,5%) des ressources aux dépenses de transferts courants. Les investissements enregistrent une baisse (73,7%) limitant ainsi les actions du département sur le terrain notamment en matière de promotion du secteur privé et de surveillance du marché. A cela s'ajoute une faible dotation en carburant aux structures indispensables à leur bon fonctionnement. Ces investissements représentent 3,2% du budget total.

Le taux d'exécution du budget s'élève à 99,9% au cours de l'année 2023.

La répartition des ressources par programme budgétaire donne au programme « commerce » 70%, 18% au programme « secteur privé, aux programmes « industrie » et « pilotage et soutien » 5% chacun ,2% au programme « artisanat ». Le programme « commerce » détient les 70% du budget du département, car le montant de 10 milliards accordé aux sociétés cotonnières est enregistré dans ce programme.

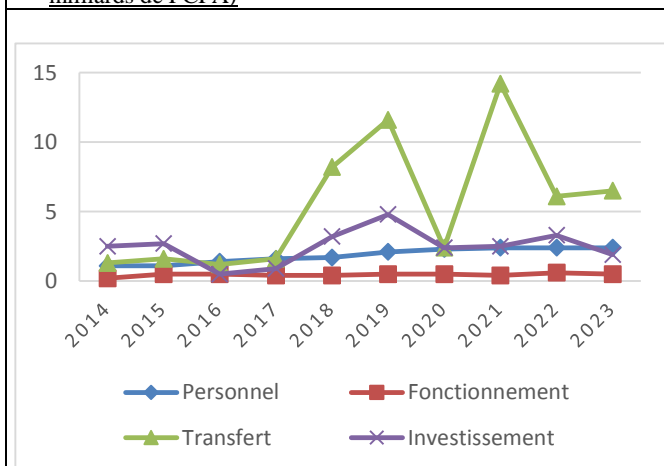
Source : Direction de la gestion des finances

Le budget programme est entré en vigueur en 2017. A partir de 2016, le budget du MICA inclut les financements extérieurs.

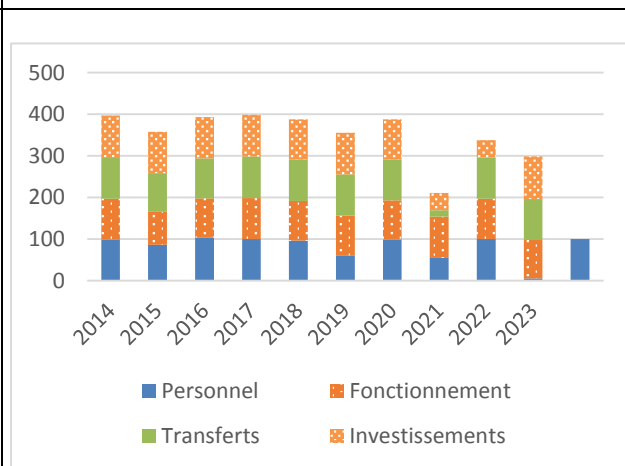
Tableau 02 : Evolution des dotations budgétaires du MICA (en milliards de FCFA)

	Budget 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Total Budget MICA	15,8	37,4	172,4
Personnel	2,4	0,0	118,2
Fonctionnement	0,5	0,0	0,0
Transfert	12,4	90,8	675,0
Investissement	0,5	-73,7	-81,5
Total budget Etat	3 235,90	10,9	74,3

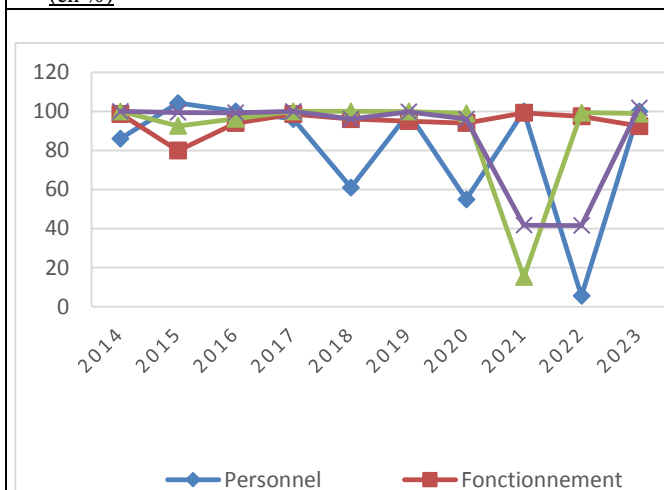
Graphique 05 : Evolution des dotations budgétaires du MICA (en milliards de FCFA)



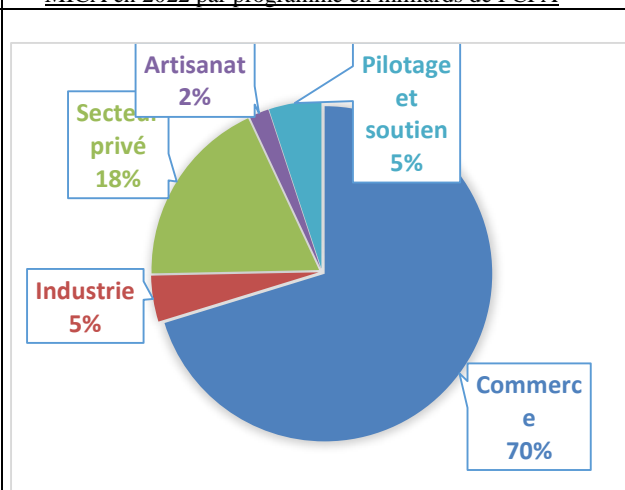
Graphique 06 : Structure du budget du MICA (en %)



Graphique 07 : Evolution du taux d'exécution du budget du MICA (en %)



Graphique 08 : Répartition des dotations budgétaires du MICA en 2022 par programme en milliards de FCFA



2. LES ENTREPRISES

2.1. Les entreprises enregistrées aux CEFORE

Points saillants :

- 69% des entreprises sont enregistrées au CEFORE de Ouagadougou ;
- Augmentation de 57,4% du nombre d'entreprises enregistrées au CEFORE de Manga ;
- 93,9% des entreprises enregistrées exercent dans le commerce et les services.

Commentaires :

En 2023, au total 21 787 nouvelles entreprises ont été enregistrées aux CEFORE. Cet effectif est en hausse de 19,5% comparativement à l'année précédente. Le CEFORE de Manga enregistre le fort taux d'augmentation 57,4%. Il est suivi par les CEFORE de Banfora (56,3%) de Fada N'Gourma (54,1%) de Dori (45,6%). Les CEFORE de Koudougou avec 2,3%, Ouagadougou 13,8% et Dédougou 13,4% enregistrent les plus faibles taux d'accroissement en termes de nouvelles créations d'entreprises.

Parmi les entreprises nouvellement créées en 2023, 47,5% relèvent du domaine du commerce suivi des services avec 46,4%. L'industrie et l'artisanat représentent respectivement 3,9% et 2,2%.

L'aversion pour le risque, le faible niveau d'investissement et la facilité d'installation expliquent l'attrait des promoteurs vers le commerce et les services au détriment des autres secteurs. Les promoteurs sont constitués à 79% d'hommes et 21% de femmes.

Sur la décennie 2014-2023, les créations d'entreprises dans les CEFORE ont une tendance à la hausse. Les CEFORE de Dori, Tenkodogo et Fada N'Gourma enregistrent des baisses respectives de 37,2%, de 13,5% et 13,3% durant la période 2014 à 2023. Toutefois le taux d'accroissement moyen sur la période est de 11,74%, cela s'explique par la facilitation des procédures, la baisse du capital lié à la création, la décentralisation des centres et les avantages liés à la création suscitent l'engouement des acteurs de l'économie à la formalisation des entreprises.

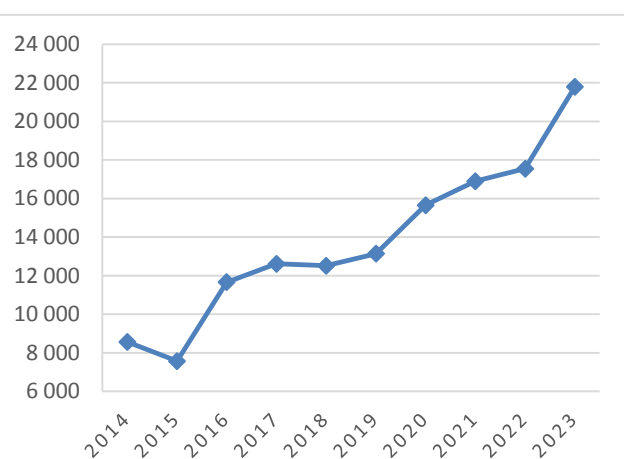
Source : Centre de formalités des entreprises

Les CEFORE sont implantés dans les 13 chefs-lieux de région et à Koupéla.

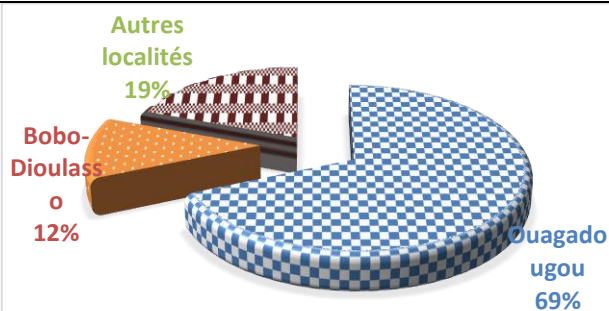
Tableau 03 : Entreprises créées aux CEFORE par région

	Effectif en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Dédougou	463	13,4	184,4
Ouagadougou	14 953	13,8	123,9
Tenkodogo	391	36,1	-13,5
Kaya	448	30,1	63,9
Koudougou	427	2,3	36,7
Fada N’Gourma	340	54,1	-13,3
Bobo-Dioulasso	2 607	28,6	64,3
Ouahigouya	634	30,9	43,6
Dori	158	45,6	-37,2
Gaoua	206	37,4	7,5
Banfora	615	56,3	-
Koupèla	188	38,3	-
Ziniaré	181	23,8	-
Manga	176	57,4	-
Ensemble	21 787	19,5	104,9

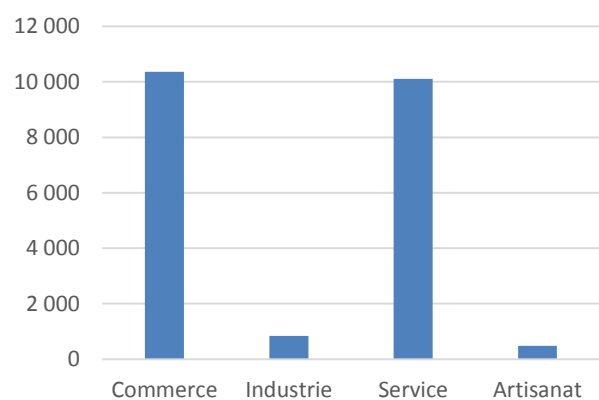
Graphique 09 : Evolution du nombre d'entreprises créées aux CEFORE



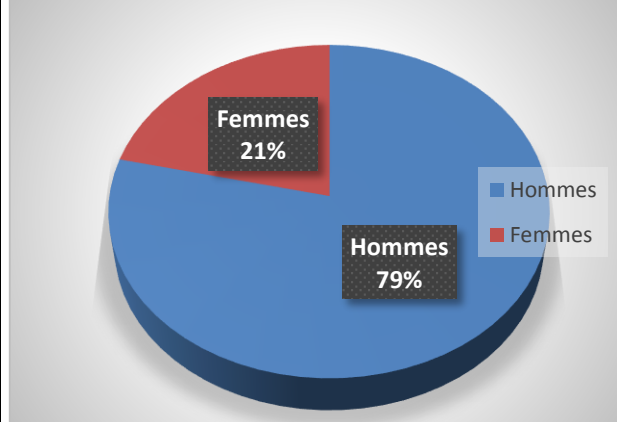
Graphique 10 : Répartition des entreprises créées (en %) aux CEFORE selon la localité en 2023



Graphique 11 : Répartition des entreprises enregistrées aux CEFORE suivant les domaines d'activités en 2023



Graphique 12 : Répartition des entreprises enregistrées aux CEFORE selon le sexe du promoteur en 2023



2.2. Les entreprises publiques

Points saillants :

- Accroissement de 12,8% du chiffre d'affaires des sociétés d'Etat ;
- Hausse 67,4 milliards de F CFA à la contribution au budget de l'Etat.

Commentaires :

En 2023, le Burkina Faso compte au total 19 sociétés d'Etat et 3 Etablissements Publics de prévoyance Sociale. Les dix-neuf (19) sociétés d'Etat ont réalisé un chiffre d'affaires de 1 910,70 milliards de Francs CFA contre 1 694,5 milliards en 2022 soit une hausse de 12,8%.

Cette performance est principalement soutenue par la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY), la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) dont les chiffres d'affaires ont augmenté respectivement de 192,86 et de 19,62 milliards de francs CFA entre 2022 et 2023. Soit des variations respectives de 17,06% et 7,85%.

La Valeur Ajoutée (VA) globale qui mesure la contribution des sociétés d'Etat à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) est de 263 milliards F CFA en 2023, soit une hausse de 9,8% par rapport à l'année précédente. Le Résultat Net (RN) global des dix-neuf (19) sociétés d'Etat est de 95,9 milliards FCFA en 2023 contre 76,7 milliards F CFA en 2022, soit une augmentation de 19,2 milliards F CFA en valeur absolue et de 25% en valeur relative.

L'effectif total du personnel des Sociétés d'Etat s'élève à 6945 agents en 2023 contre 6 921 agents en 2022, soit une légère hausse de 0,3% par rapport à l'année 2022. La masse salariale s'élève à 71,5 milliards de francs CFA soit une hausse de 4,2%.

La contribution directe au budget de l'Etat des sociétés d'Etat est passée de 519,6 milliards en 2022 à 587,0 milliards FCFA en 2023 soit une augmentation en valeur absolue de 67,4milliards F CFA et en valeur relative de 12,9%. Le taux d'accroissement est en baisse par rapport à celui de 2022 qui était de 39,7%.

Sur la période 2014 à 2023, le chiffre d'affaires, le résultat net, la contribution au budget de l'Etat, l'effectif du personnel et la masse salariale des sociétés d'Etat ont une tendance à la hausse.

Source : Direction générale de la promotion de l'entreprise

Tableau 04 : Indicateurs globaux des sociétés d'Etat (en milliards de F CFA)

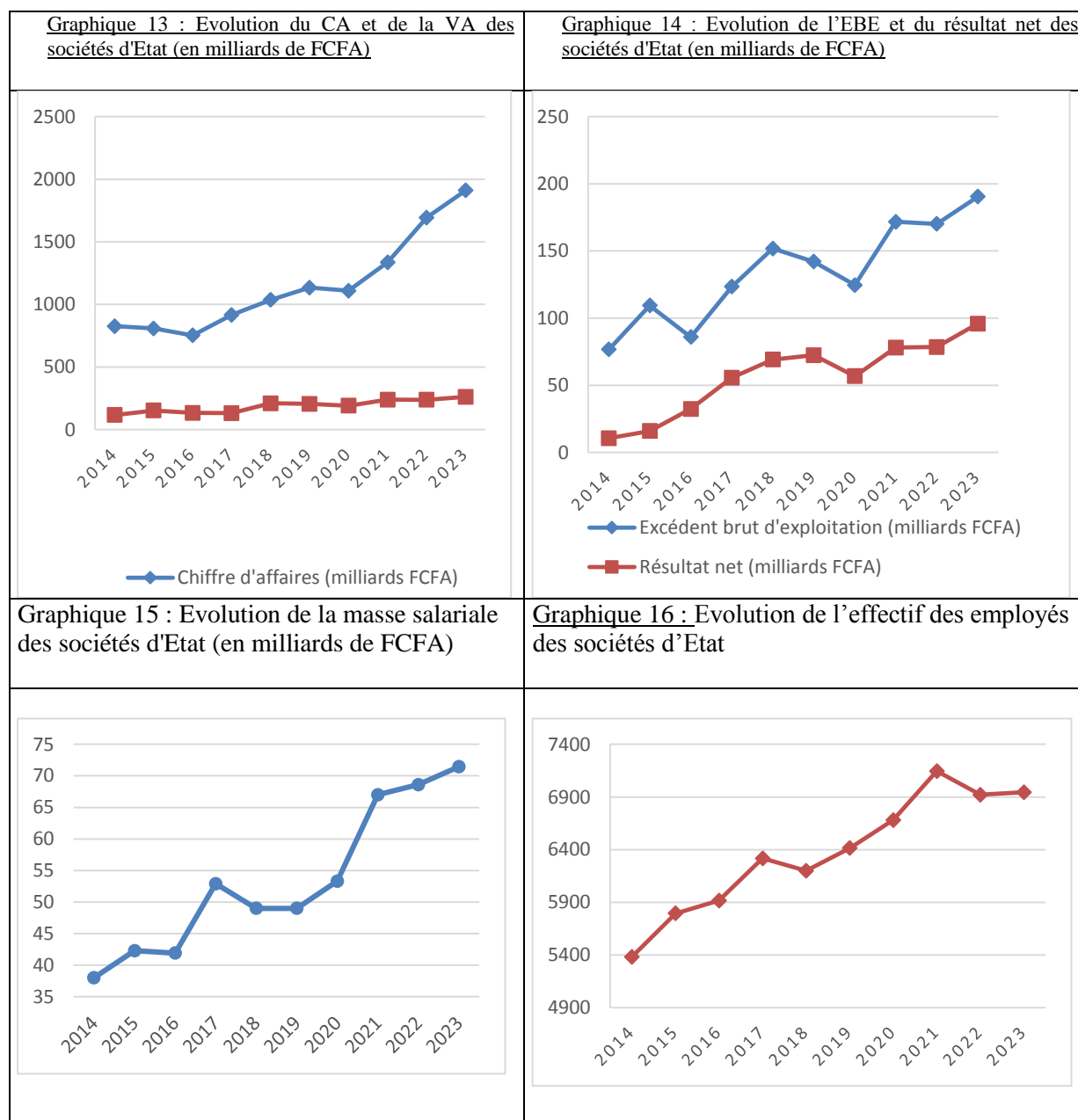
	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Chiffre d'affaires	1 910,70	12,8	131,4
Valeur ajoutée	261,979	9,8	124,7
Excédent brut d'exploitation	190,507	11,9	148,4
Bénéfices	95,881	22,1	804,5
Masse salariale	71,47	4,2	88,1
Effectif (en nombre)	6945	0,3	29,0

3. L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

3.1. Quelques indicateurs économiques sur l'environnement des entreprises

Points saillants :

- Volume des investissements directs étrangers nets est de -234,1 milliards de francs CFA ;
- Augmentation de 93,9 % de la ponction fiscale.



Commentaires :

Le niveau général des prix à la consommation est en hausse 0,7% en 2023 par rapport à 2022.

Sur les dix dernières années, l'indice des prix à la consommation a une tendance haussière avec quelques baisses sur certaines années en l'occurrence en 2016 et en 2019.

Le volume des investissements directs étrangers nets s'élève -234,1 milliards de francs CFA soit une baisse considérable de 1100,4% par rapport à 2022. Cette baisse est la conséquence directe de la crise sécuritaire qui a entraîné des perturbations des activités économiques et du contexte politique du pays.

Le crédit intérieur fourni au secteur privé s'élève à 31,3% du PIB en 2023 soit une baisse 0,9% par rapport à l'année 2022. Toutefois, sur la dernière décennie, il enregistre une tendance haussière.

En 2023 la pression fiscale a augmenté de 93,9% par rapport à l'année dernière. Cela s'explique par les nouvelles taxes et impôts (les boissons, le tabac, produits de beauté, crédit de communication et de connexion internet, etc.) instaurés durant l'année 2023.

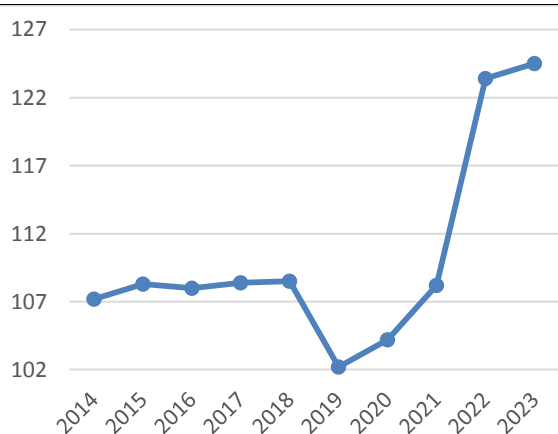
Source : DGEP/BCEAO/INSD/ Rapport sur le système de suivi des performances du secteur privé.

Le classement Doing business mesure l'aspect de l'environnement réglementaire des entreprises. Il est réalisé par la banque mondiale à partir des données recueillies des pays et relatives à la facilité d'y faire des affaires. Le classement est suspendu depuis 2020 et devrait reprendre.

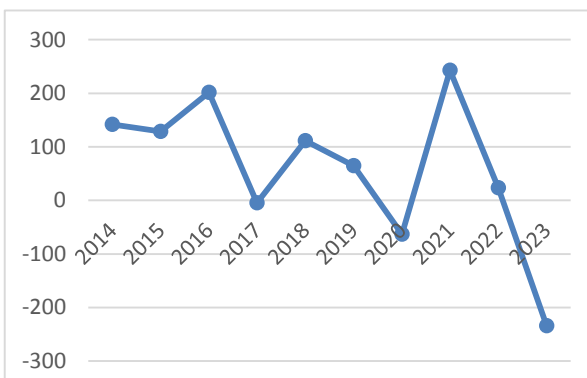
Tableau 05 : Quelques indicateurs économiques

	Valeurs en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Indice harmonisé des prix à la consommation	124,5	0,9	16,1
Volume des investissements directs étrangers (en milliards de FCFA)	-234,1	-1100,4	-265,3
Crédit intérieur fourni au secteur privé (% PIB)	31,3	-0,9	17,7
Taux de ponction fiscale (%)	31,6	93,9	152,8

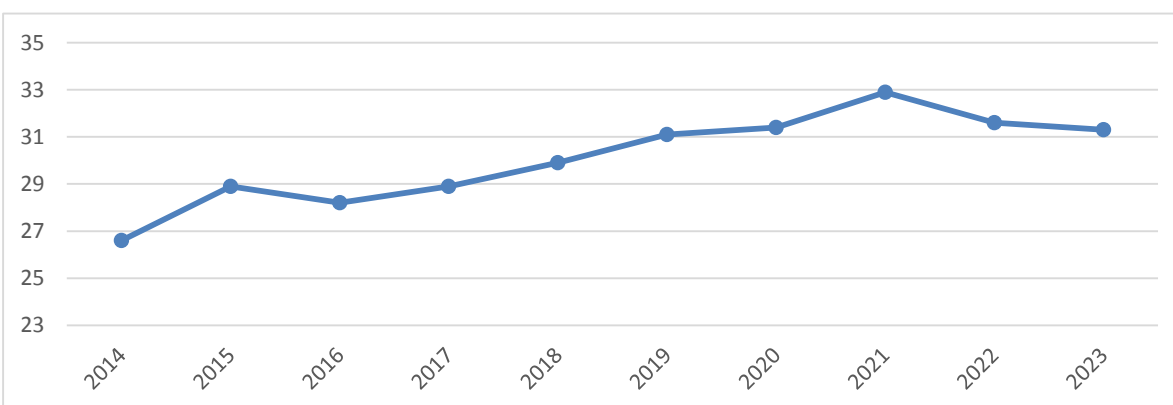
Graphique 17 : Evolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation



Graphique 18 : Evolution du volume des investissements directs étrangers (milliards de FCFA)



Graphique 19 : Evolution du crédit intérieur fourni au secteur privé rapporté au PIB (en %)



3.2. Documents d'investissements

Points saillants :

- Baisse de 23,2 % du nombre de documents d'investissement délivrés ;
- Augmentation de 6,3 % du volume des investissements des constatations de démarrage des entreprises agréées au code des investissements.

Commentaires :

En 2023, 255 documents d'investissement ont été délivrés contre 332 l'année précédente soit une baisse 23,2%. Cette baisse résulte de celles observées sur le nombre d'autorisations d'implantation d'unités industrielles et du nombre d'agrément au code des investissements qui sont respectivement de 35,8% et 41,6%.

Cependant, les agréments en qualité de distributeur de produits pétroliers et dérivés et les constatations de démarrage des activités des entreprises agréées au code des investissements ont connu des hausses de 50,0% et 6,3% respectivement.

Le montant prévisionnel des investissements de l'ensemble des unités au titre des autorisations d'implantation d'unités industrielles est de 99 ,2 milliards de francs CFA en 2023 contre 148,7 milliards de F CFA en 2022. Ce montant est en baisse de 33,3 % par rapport à 2022. Aussi, le volume des investissements des constatations de démarrage des activités des entreprises agréées au code des investissements s'établit à 98,4 milliards de francs CFA en 2023 contre 74,6 milliards de F CFA en 2022 soit une hausse de 31,9% par rapport à 2022.

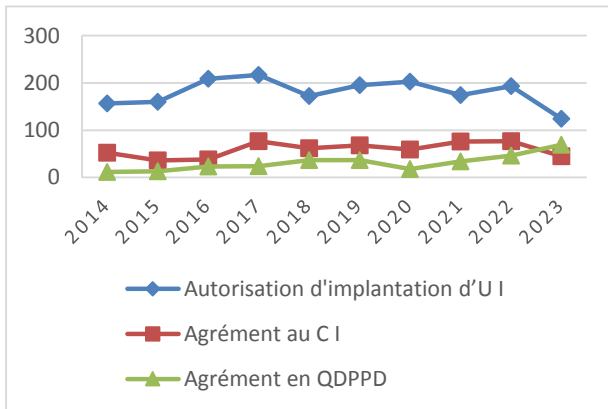
Sur la période des dix dernières années, le nombre de titres d'investissement présente une tendance à la hausse ; ce qui dénote de l'attractivité du code des investissements et d'une amélioration du climat des affaires.

Source : Secrétariat Permanent du Guichet unique du commerce et de l'investissement

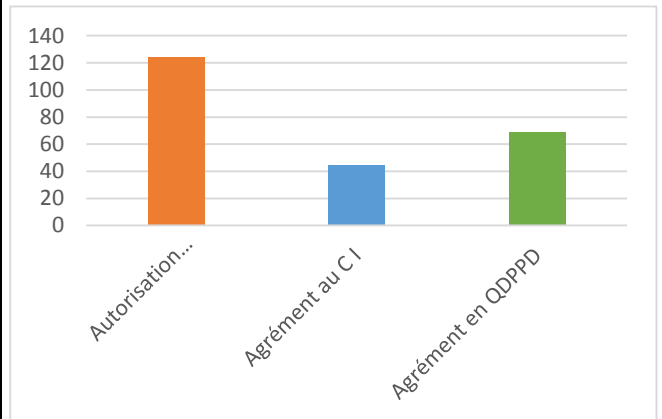
Tableau 06 : Répartition des documents d'investissements délivrés à Ouagadougou

	Valeurs en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Autorisation d'implantation d'unités industrielles	124	-35,8	-21,0
Agrément au code des investissements	45	-41,6	-13,5
Agrément en qualité de distributeur de produits pétroliers et dérivés	69	50,0	475,0
Constatation de démarrage des activités des entreprises agréées au code des investissements	17	6,3	30,8
Ensemble	255	-23,2	9,0

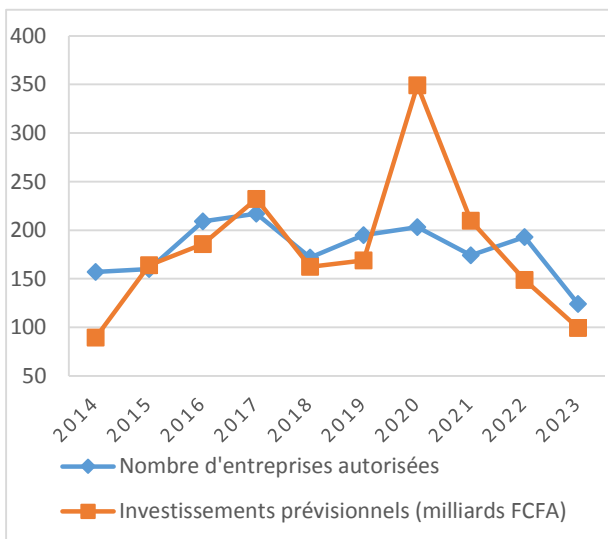
Graphique 20 : Evolution des documents d'investissements délivrés à Ouagadougou



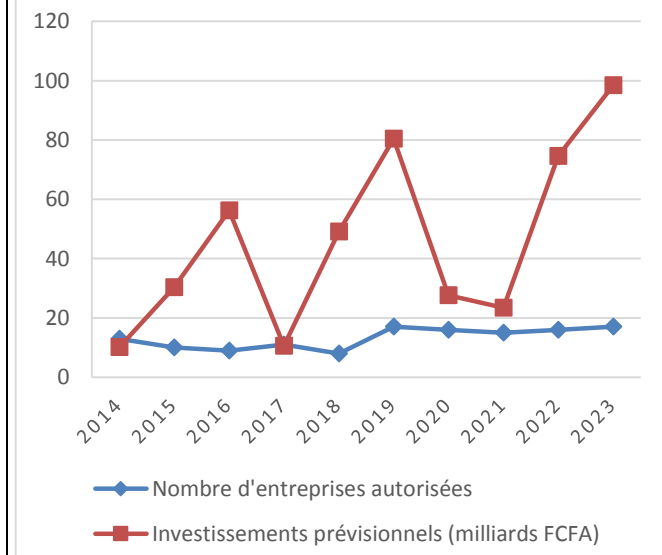
Graphique 21 : Répartition des documents d'investissement délivrés à Ouagadougou en 2023



Graphique 22 : Evolution du nombre d'autorisation d'implantations d'unités industrielles et des investissements prévisionnels



Graphique 23 : Evolution des constatations de démarrage des activités



3.3. Documents de commerce

Points saillants :

- Baisse de 8,9% du nombre de documents de commerce délivrés ;
- Augmentation de 12,0% des Autorisations Spéciales d'exportation ;
- Baisse de 28,7% des Autorisations d'exercer le Commerce par les étrangers (AEC).

Commentaires :

En 2023, le nombre total des titres de commerce délivrés s'élève à 65 038. Ce nombre a régressé de 8,9% par rapport à 2022 contre une régression de 2% précédemment. En effet, c'est la deuxième année consécutive que l'on constate une baisse de la délivrance des titres pour exercer ; cette baisse tire son origine de la crise sécuritaire. La baisse est la conséquence de la réduction des Déclarations Préalables d'Importation de 10,6% des Autorisations d'exercer le commerce par les étrangers de 28,7%, des cartes professionnelles de commerçants de 4,4% et des Attestations d'activités de 43,4%. Toutefois, cette baisse est ralentie par une augmentation des Autorisations Spéciales d'Exportation de 12% et des certificats d'origine de 84,6%.

La baisse des DPI et des AEC s'explique par le ralentissement de l'activité économique durant l'année 2023.

La hausse des ASE s'explique par la reprise de la délivrance des ASE ferraille et des céréales locales qui avait été suspendue en 2022.

Les déclarations préalables d'importation occupent la première place dans le classement des titres de commerce délivrés en 2023. Elles représentent 73,5%, suivies des cartes professionnelles de commerçants 12,9% et des autorisations spéciales d'importation (ASI) 9,9% contre respectivement 74,9%, 12,3% et 7,6% en 2022.

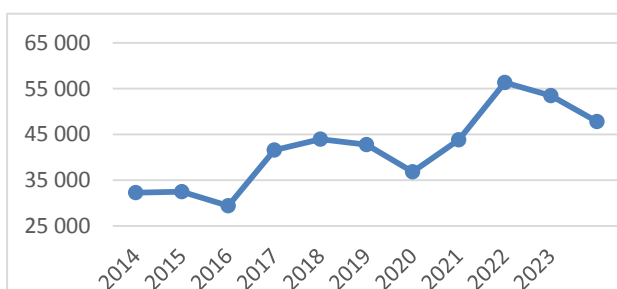
Sur la décennie 2014 à 2023 le nombre total de documents de commerce délivrés a augmenté de 68,2% et témoigne de l'intégration progressive du Burkina Faso au commerce mondial. Le taux de croissance annuel moyen est de 5,2%.

Source : Secrétariat Permanent du Guichet unique du commerce et de l'investissement

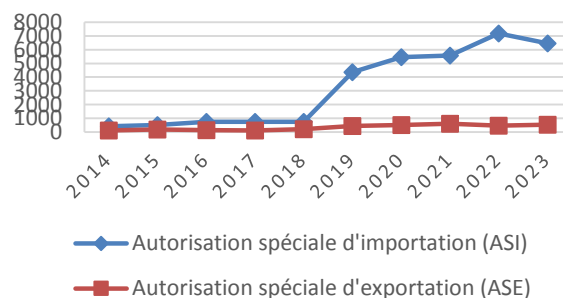
Tableau 07 : Documents de commerce délivrés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso

		Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Déclarations d'importation (DPI)	préalables	47 812	-10,6	47,1
Autorisation d'importation (ASI)	spéciale	6452	-10,1	1 454,7
Autorisation d'exportation (ASE)	spéciale	531	12,0	350,0
Autorisation d'exercer le commerce par les étrangers (AE)		419	-28,7	4,2
Cartes professionnelles des commerçants (CPC)		8 384	-4,4	157,7
Certificats d'origine (CO)		1 342	84,6	-24,4
Attestation d'activité (AA)		98	-43,4	-52,9
Ensemble		65038	-8,9	68,2

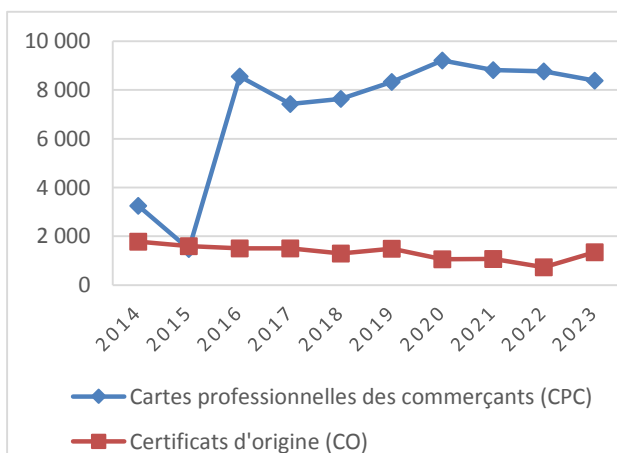
Graphique 24 : Evolution des déclarations préalables d'importation



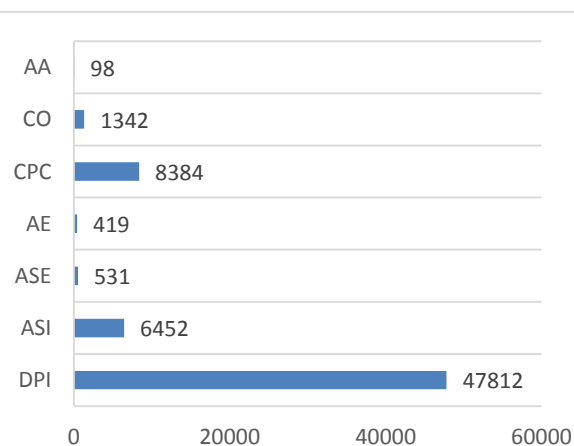
Graphique 25 : Evolution des autorisations spéciales pour le commerce extérieur



Graphique 26 : Evolution de la délivrance des C.P.C et des C.O



Graphique 27 : Répartition des documents de commerce délivrés en 2023



4. LA PROMOTION DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Points saillants :

- Hausse de 12,7% des dossiers de demandes de titres de propriété industrielle ;
- Augmentation de 150 % des dessins et modèles industriels.

Commentaires :

Au total, 311 dossiers de demandes de titres de propriété adressées à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) sont enregistrés contre 276 en 2022, soit une hausse de 12,7%. Cette hausse est consécutive à l'augmentation du nombre de demandes de marques de (+22,7%), des demandes de dessins et modèles industriels de (+150%), des demandes de recherche d'antériorité (+40%), du renouvellement des noms commerciaux de (+100%).

Contrairement, sur la même période, les demandes de noms commerciaux baissent de 22%. Quant aux demandes de brevets, elles sont en baisse de 28,6% alors que les demandes de certificat de non radiation et attestation de non déchéance et des annuités de brevets diminuent respectivement de 66,7% et 72,7%.

Le nombre de demandes de titres de propriété entre 2014 et 2023 a connu une évolution à la hausse. Le nombre de demandes de titres s'est accru de 38,1% par rapport à 2014. Les actions de sensibilisation à travers les formations en matière de propriété intellectuelle pourraient expliquer cette évolution. Aussi, il est nécessaire de renforcer ces actions de sensibilisation et de formation pour maintenir cette tendance à la hausse. Le taux de croissance annuel moyen des demandes de titres est de 4,6%.

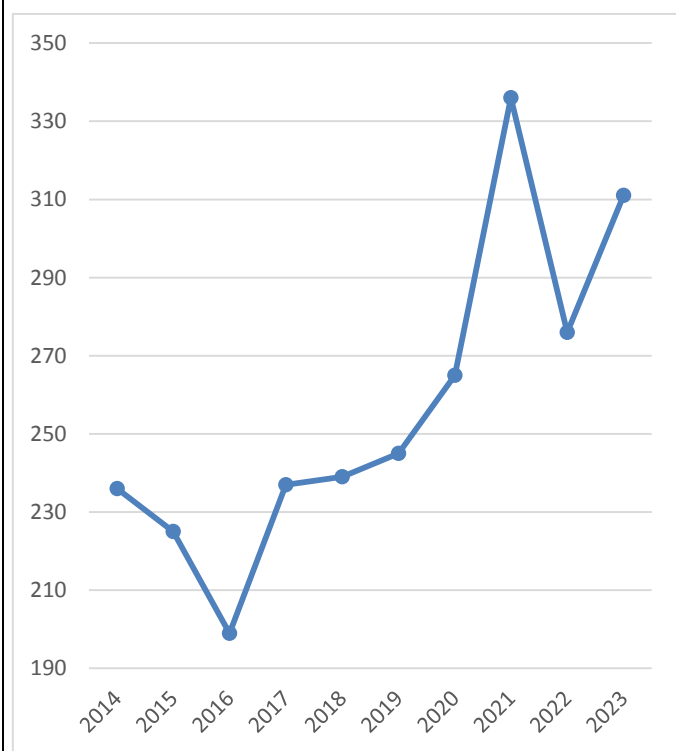
Source : Centre national de la propriété industrielle

Les données concernent uniquement les demandes qui sont acheminées par le CNPI et ne prennent pas en compte les demandes envoyées à l'OAPI par les mandataires ou les particuliers eux-mêmes. Aussi, elles ne prennent en compte les droits de propriété littéraire et artistique dont le BBDA a la charge au plan national.

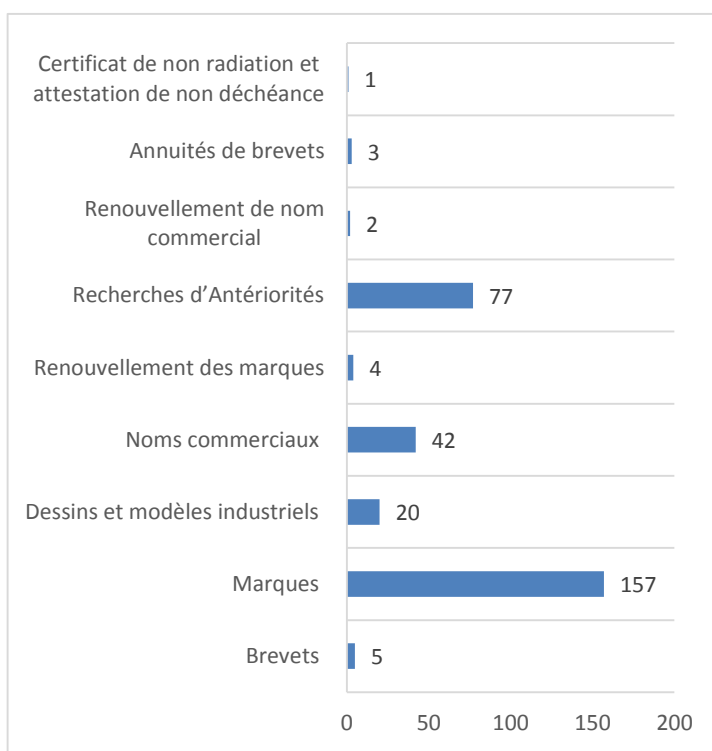
Tableau 08 : Demandes de titres adressées à l'OAPI

	Valeurs en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Brevets	5,0	-28,6	66,7
Marques	157,0	22,7	273,8
Dessins et modèles industriels	20,0	150,0	1900,0
Noms commerciaux	42,0	-22,2	-72,5
Modèles d'utilité	0,0	-100,0	-100,0
Renouvellement des marques	4,0	-20,0	300,0
Recherches d'Antériorités	77,0	40,0	234,8
Renouvellement de nom commercial	2,0	100,0	-50,0
Restauration de marques	0,0	-	-
Annuités de brevets	3,0	-72,7	-
Annuités de modèles d'utilité	0,0	-100,0	-
Obtentions Végétales	0,0	-	-
Indications Géographiques	0,0	-	-
Certificat de non radiation et attestation de non déchéance	1,0	-66,7	-
Restauration brevet	0,0	-100,0	-
Registre spécial marque	0,0	-	-
Ensemble	311,0	12,7	31,8

Graphique 29 : Evolution de l'ensemble des demandes de titres adressées à l'OAPI en 2023



Graphique 30 : Répartition de l'ensemble des demandes de titres auprès de l'OAPI en 2023



5. LA NORMALISATION ET LA PROMOTION DE LA QUALITE

Points saillants :

- Hausse de 10,4% du nombre de contrôles métrologiques effectués ;
- Hausse de 9,7% du nombre d'analyses de qualité effectuées par type de produits.

Commentaires :

Au cours de l'année 2023, l'agence enregistre une hausse de 10,4% des contrôles métrologiques effectués sur les instruments de mesure comparativement à 2022. En effet, cette variation est principalement imputable à l'augmentation de 62,8% des contrôles sur doseuses pondérales, de 13,7% sur les distributeurs routiers et 10% des sondes de température. Cependant, sur la même période, une baisse des contrôles a été enregistrée sur les balances électroniques (32,5%), les pèse-essieux (33,3%) et les masses (37,5%).

Les contrôles métrologiques ont concerné 63% les distributeurs routiers et 25% les bascules à romaine contre respectivement 65,5% et 19,8% en 2022. De ces contrôles, il ressort que seuls 56,8% des distributeurs routiers sont conformes contre 58,6% en 2022. En ce qui concerne les bascules à romaine, le niveau de conformité est de 88% contre 98,8% en 2022. Cette baisse montre que les actions de contrôle devraient être intensifiées afin de protéger le consommateur.

Relativement au respect des normes en matière de qualité, 10 717 contrôles et analyses de qualité ont été effectués durant l'année 2023 contre 9 771 l'année précédente, soit une hausse de 9,7%. Ces contrôles ont concerné à 817,9% les pesticides et engrais, 643,1% des appareils électroménagers. Par ailleurs, 31 normes ont été élaborées en 2023 contre 38 en 2022 et relatives aux produits du bâtiment et génie civil, aux produits alimentaires, aux produits alimentaires enrichis et à l'environnement.

En 2023, les contrôles métrologiques ont représenté 28% du volume des activités. Il en est de même que l'année 2021. Quant aux analyses et contrôles de qualité, elles sont restées constantes (36%) pour 2023 et 2022.

Source : Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité

Tableau 09 : Contrôles métrologiques effectués par type d'instruments de mesure

	Valeurs en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Distributeurs routiers	5609	13,7	145,8
Compteurs volumétriques	72	1,4	80,0
Instruments de pesage (bascules à romaine)	1561	4,6	6,4
Balances électroniques	485	-32,5	325,4
Ponts bascules	52	6,1	188,9
Doseuses pondérales	70	62,8	-2,8
Masses	35	-37,5	-2,8
Pèse-essieux	2	-33,3	-
Sonde de température	187	10,7	-
Pèse- balle	12	-	-
Bascule électronique	235	-	-
Ensemble	8320	10,4	106,5

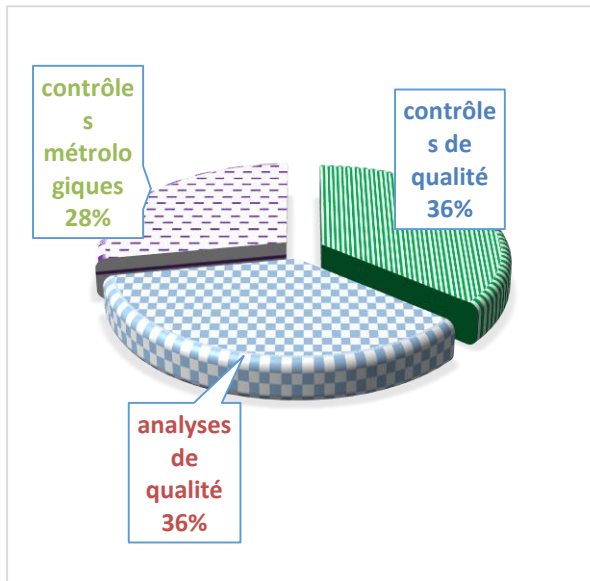
Tableau 10 : Contrôles de qualité effectués par type de produits

	Valeurs en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Pneumatiques et chambres à air	158	28,5	2157,1
Matériaux de construction	7702	-12,8	8093,6
Bouteilles de gaz	42	10,5	100,0
Piles électriques	280	197,9	-
Sachets en plastique et vaisselles, articles de ménage, d'hygiène ou de toilette en plastique	497	158,9	-
Huile de pétrole	680	309,6	148,2
Tissus	80	247,8	
Appareils et instruments de pesage et de mesurage	146	342,4	2820,0
Jouets et articles pour jeux de société	34	209,1	-
Pesticides et engrais	358	817,9	-
Appareils électroménagers	483	643,1	-
Equipements d'énergie solaire	255	63,5	-
Ensemble	10715	9,7	2572,1

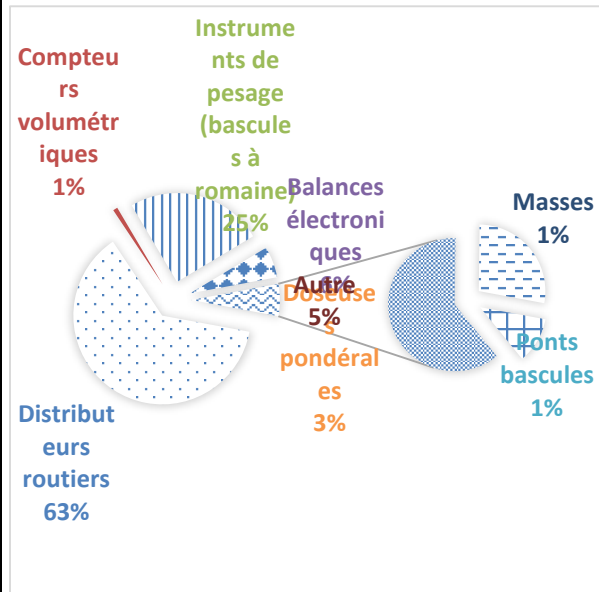
Tableau 11 : Analyses de qualité effectuées par type de produits

	Valeurs en 2023	Variation n/ 2022 (%)	Variation n/ 2014 (%)
Pneumatiques et chambres à air	158	28,5	2157,1
Matériaux de construction	7702	-12,8	8093,6
Bouteilles de gaz	42	10,5	100,0
Carbure			
Piles électriques	280	197,9	
Sachets en plastique et vaisselles, articles de ménage, d'hygiène ou de toilette en plastique	497	158,9	
Huile de pétrole	680	309,6	148,2
Tissus	80	247,8	
Appareils et instruments de pesage et de mesurage	146	342,4	2820,0
Jouets et articles pour jeux de société	34	209,1	
Pesticides et engrais	358	817,9	
Appareils électroménagers	483	643,1	
Equipements d'énergie solaire	255	63,5	
Ensemble	10715	9,7	2572,1

Graphique 31 : Répartition des opérations de contrôles réalisées par l'ABNORM en 2023



Graphique 32 : Répartition des contrôles métrologiques effectués en 2023



6. LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

6.1. L'Indice de prix de production de l'industrie

Points saillants :

- Variation en dents de scie des prix de production de l'industrie ;
- Hausse des prix de production de l'industrie, en glissement annuel.

Commentaires :

L'indice de prix de production de l'industrie (IPPI) pour l'année 2023 évolue en dents de scie. Les fortes variations de 260% et -92,6% sont enregistrées respectivement au troisième et deuxième trimestre.

En glissement annuel, tous les quatre trimestres de l'année 2023 affichent une hausse rapport à l'année 2022. Autrement dit, les industries ont fonctionné avec des prix de production de 68,4% et 96,5% comparativement à l'année 2022 en ce qui concerne les deux premiers trimestres.

De façon spécifique, la hausse (93,7%) des prix de production au premier trimestre est portée par la fabrication des produits chimiques (221,9%), et (111,1%) dans les imprimeries et reproduction d'enregistrement. Cette hausse a été atténuée par une baisse de 79,2% du prix de production dans la fabrication d'ouvrage en métaux.

Au second trimestre, la baisse de prix enregistrée s'explique par la baisse des prix de l'égrenage de coton (92,6%) et la fabrication des meubles et matelas (-82,9%).

Au troisième trimestre, la hausse des prix de production de l'industrie de 260% est soutenue par l'augmentation de 942,6% des prix dans la fabrication des meubles et matelas et 260% dans l'égrenage du coton.

Au dernier trimestre, la baisse du prix de production (41,2%) est imputable travail du cuir, fabrication d'articles de voyage et de chaussures (57,1%) et à l'égrenage du coton (41,1%), bien qu'une hausse de 583,6% du prix de production ait été enregistrée dans La fabrication du papier et du carton.

Source : DGESS/MICA à partir des données de l'Institut national de la statistique et de la démographie

Tableau 12 : Evolution de l'indice trimestriel de prix de production de l'industrie par type d'industries

	2023				Variations (%)			
	T1	T2	T3	T4	T1/T4-1	T2/T1	T3/T2	T4/T3
Égrenage du coton	T1	T2	T3	T4	-81,7	-92,6	260,0	-41,1
Extraction de minerais métalliques	33,9	2,5	9	5,3	-36,5	0,1	-10,3	6,5
Activités de soutien aux industries extractives	104,2	104,3	93,6	99,7	21,4	-11,3	38,6	-30,6
Fabrication de produits alimentaires	194,3	172,4	238,9	165,8	-45,5	19,5	-27,0	11,1
Fabrication de boissons	72,3	86,4	63,1	70,1	77,5	10,4	23,8	46,6
Fabrication de produits à base de tabac	177,5	196	242,7	355,9	59,6	-29,7	-35,4	68,7
Activités de fabrication de textiles	161,7	113,7	73,4	123,8	38,4	-14,3	-7,1	-11,2
Fabrication d'articles d'habillement	138,5	118,7	110,3	98	61,0	-14,2	-6,9	154,3
Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage et de chaussures	161	138,1	128,6	327	-64,6	-22,3	0,0	-57,1
Travail du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles	40,8	31,7	31,7	13,6	110,0	-5,8	30,1	-5,8
Fabrication du papier et du carton	217,8	205,1	266,9	251,3	164,1	-26,2	-86,5	583,6
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	299,2	220,7	29,9	204,4	150,4	-11,8	-7,5	-12,9
Fabrication de produits chimiques	228,6	201,7	186,6	162,5	373,0	-7,6	35,2	2,2
Travail du caoutchouc et du plastique	641,9	593	801,7	819,5	-38,8	-7,3	-23,3	79,3
Fabrication de matériaux minéraux	171,9	159,3	122,2	219,1	-6,9	9,5	-24,9	14,5
Métallurgie	88,2	96,6	72,5	83	-48,9	32,6	-10,4	43,3
Fabrication d'ouvrages en métaux	58	76,9	68,9	98,7	-12,2	51,8	6,1	15,9
Fabrication d'équipements électriques	90,7	137,7	146,1	169,3	0,0	44,3	-56,7	-29,1
Fabrication de meubles et matelas	259,4	374,4	162	114,8	65,0	-82,9	942,6	13,9
Autres industries manufacturières	166,2	28,4	296,1	337,4	186,0	33,4	-37,7	5,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	424,2	565,9	352,5	370,3	149,3	-8,1	-0,2	10,3
Captage, traitement et distribution d'eau	249,3	229,2	228,8	252,4	36,1	1,0	-6,8	16,4
Total industries	136,1	137,4	128,1	149,1	4,1	2,6	6,5	-1,6

Tableau 13 : Evolution de l'indice trimestriel de prix de production de l'industrie par type d'industries (en glissement annuel)

	2023				Glissement annuel (%)			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Égrenage du coton	33,9	2,5	9	5,3	-79,2	-98,6	-95,3	-97,1
Extraction de minerais métalliques	104,2	104,3	93,6	99,7	-27,7	-29,7	-43,4	-39,2
Activités de soutien aux industries extractives	194,3	172,4	238,9	165,8	23,5	7,8	49,3	3,6
Fabrication de produits alimentaires	72,3	86,4	63,1	70,1	-45,3	-36,0	-54,5	-47,2
Fabrication de boissons	177,5	196	242,7	355,9	77,5	96,0	142,7	255,9
Fabrication de produits a base de tabac	161,7	113,7	73,4	123,8	20,1	-15,5	-59,5	22,2
Activités de fabrication de textiles	138,5	118,7	110,3	98	37,9	18,1	10,2	-2,1
Fabrication d'articles d'habillement	161	138,1	128,6	327	54,2	32,3	23,2	227,0
Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage et de chaussures	40,8	31,7	31,7	13,6	-64,6	-72,5	-72,5	-88,2
Travail du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles	217,8	205,1	266,9	251,3	115,2	97,8	157,4	142,3
Fabrication du papier et du carton	299,2	220,7	29,9	204,4	158,2	89,8	-73,6	80,4
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	228,6	201,7	186,6	162,5	110,1	80,6	67,1	78,0
Fabrication de produits chimiques	641,9	593	801,7	819,5	393,0	321,5	489,9	503,9
Travail du caoutchouc et du plastique	171,9	159,3	122,2	219,1	50,1	41,9	-4,5	-22,0
Fabrication de matériaux minéraux	88,2	96,6	72,5	83	-5,9	2,0	-23,4	-12,4
Métallurgie	58	76,9	68,9	98,7	-50,0	-34,1	-39,5	-13,0
Fabrication d'ouvrages en métaux	90,7	137,7	146,1	169,3	-11,6	34,1	41,4	63,9
Fabrication d'équipements électriques	259,4	374,4	162	114,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de meubles et matelas	166,2	28,4	296,1	337,4	59,5	-72,8	187,5	235,1
Autres industries manufacturières	424,2	565,9	352,5	370,3	186,0	281,6	137,7	149,7
Production et distribution d'électricité et de gaz	249,3	229,2	228,8	252,4	149,3	129,2	128,8	152,4
Captage, traitement et distribution d'eau	136,1	137,4	128,1	149,1	36,1	37,4	28,1	49,1
Total industries	33,9	2,5	9	5,3	-74,0	-98,1	-93,7	-96,2

7. COMMERCE

7.1. Le commerce extérieur

Points saillants :

- Solde commercial déficitaire de 866,6 milliards de francs CFA ;
- Baisse de 6,1% du taux de couverture ;
- Hausse de 17,9% du commerce intra africain.

Commentaires :

Les échanges extérieurs de biens du Burkina Faso sont passés de 6 364,7 milliards de FCFA en 2022 à 6 286,9 milliards de FCFA en 2023, soit une baisse de 1,2%. Cette contraction tient principalement à la baisse des exportations combinée à un faible accroissement des importations. En effet, les exportations ont été de 2 710,1 milliards de FCFA en 2023 contre 2 841,9 milliards de FCFA en 2022, soit une baisse de 4,6%. Quant aux importations, elles sont passées de 3 522,9 milliards de FCFA à 3 576,8 milliards de FCFA sur la même période, soit une hausse de 1,5%.

De ces différentes variations, on constate que la balance commerciale est déficitaire de 866,6 milliards de FCFA en 2023 contre un déficit de 681,0 milliards de FCFA en 2022, soit une détérioration de 185,6 milliards de FCFA. En conséquence le taux de couverture qui représente le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations s'est situé à 75,8% contre 80,7% en 2022.

Le degré d'ouverture qui traduit la dépendance du pays vis-à-vis du reste du monde, est passé de 27,1% en 2022 à 25,5% en 2023, correspondant à une baisse de 1,6 point de pourcentage.

Sur la période 2014-2023, les recettes des exportations enregistrent une hausse continue avec un taux d'accroissement moyen de 8,2%. Quant aux dépenses liées aux importations, elles s'accroissent avec un taux moyen de 5,2% sur la même période.

Tout comme en 2022, le continent européen demeure le principal partenaire commercial du Burkina Faso en 2023. Sa part dans les échanges commerciaux s'élève à 49,1% du commerce global. Toutefois le commerce global du Burkina Faso avec ce continent a enregistré une baisse de 7,1% par rapport à l'année précédente. Il est suivi de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie.

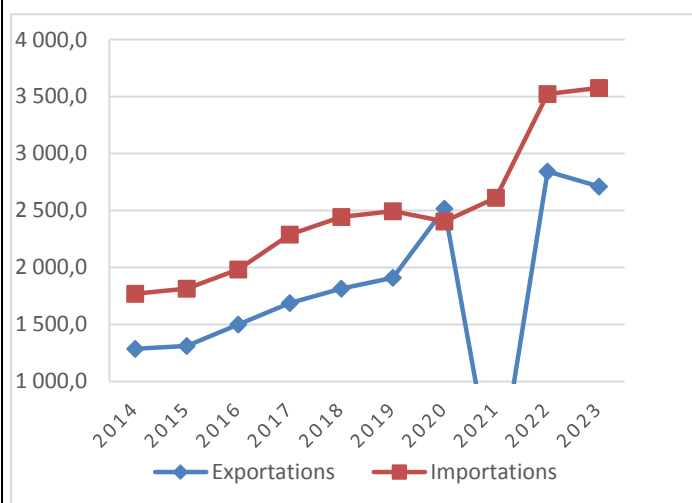
L'Afrique occupe la deuxième place avec 24,3% contre 20,4% en 2022. Les échanges avec le continent africain ont augmenté de 17,9% en 2023. Elle est suivie par l'Asie avec 22,1%, dont la valeur du commerce global est en baisse de 3,3%. L'Amérique avec 4,1% et l'Océanie avec 0,4% se sont classées respectivement à la 4^{ème} et 5^{ème} place.

Source : Institut national de la statistique et de la démographie

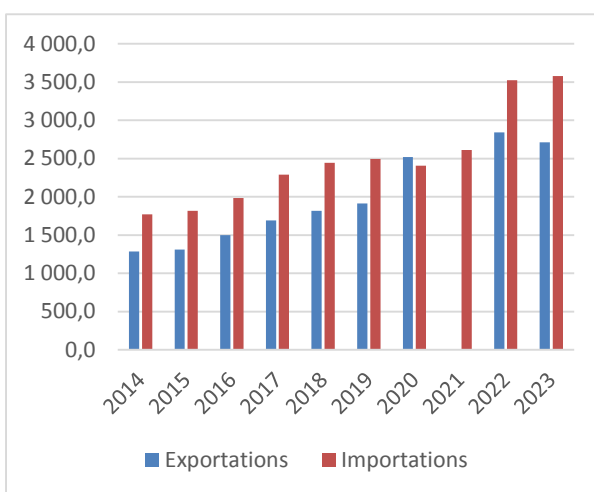
Tableau 14 : Evolution des importations et des exportations (en milliards de FCFA)

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Exportations	2 710,1	-4,6	110,8
Importations	3 576,8	1,5	102,0
Balance commerciale	-866,6	27,4	78,7

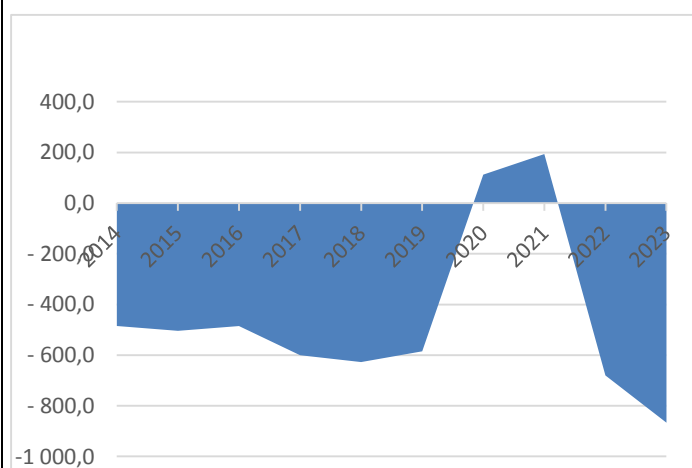
Graphique 33 : Evolution des importations et des exportations (en milliards de F CFA)



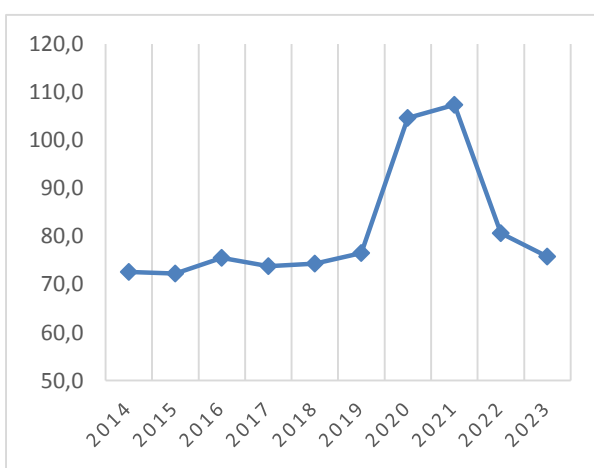
Graphique 34 : Evolution des importations et des exportations (en milliards de F CFA)



Graphique 35 : Evolution de la balance commerciale (en milliards de F CFA)



Graphique 36 : Evolution du taux de couverture de la balance commerciale (en %)



7.1.1 Principaux produits exportés

Points saillants :

- Hausse de 1,5% des recettes d'exportations d'or ;
- Baisse de 47,6% des exportations du coton ;
- Baisse de 1,7% des exportations intra-africaines

Commentaires :

Les exportations du Burkina Faso en 2023 sont principalement composées de produits miniers et de produits agricoles. L'or non monétaire demeure le principal produit exporté en 2023 avec une valeur de 2 129,8 milliards de FCFA, soit 78,6% de la valeur totale des exportations. Il est suivi par le coton dont la valeur des exportations est de 154,9 milliards de FCFA, soit 5,7% de la valeur totale des exportations. Ainsi, ces deux produits représentent 84,3% des recettes d'exportation du pays. Cette situation dénote une faible diversification des exportations du Burkina Faso.

La valeur des exportations d'or non monétaire a augmenté de 1,5% en 2023 après une contraction de 3,3% en 2022 et celles du ciment portland réalisent une croissance de 25,9% mais moindre par rapport à son niveau de 2022. Quant aux produits agricoles, leurs valeurs en termes d'exportations ont baissé en 2023. Il s'agit principalement du coton (-47,6%), de la noix et de l'amande de cajou (-19,3%) et des graines de sésame (-16,5%).

Les exportations en valeur du Burkina Faso par continent connaissent une baisse comparativement à celles de 2022, passant ainsi de 2 841,9 milliards de francs CFA à 2 710,1 milliards de francs CFA. Aussi, l'Europe demeure la première destination en termes d'exportations avec une valeur de 1 925,2 milliards de francs CFA, soit 71,0% de la valeur totale des exportations. La part de l'Afrique est de 15,0%, celle de l'Asie 13,2% et 0,8% pour l'Amérique. Par ailleurs, les exportations à destination de l'Afrique sont en baisse de 1,7% en 2023.

La principale destination des produits burkinabè en 2023 reste la Suisse avec une part de 67,4% des exportations. Elle est suivie par les Emirats Arabes Unis (8,5%), le Mali (6,0%), et la Côte d'Ivoire (3,0%).

Source : Institut national de la statistique et de la démographie

Tableau 15 : Evolution des principaux produits exportés selon la nomenclature CTCI (en milliards de F CFA)

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)	% des exportations en 2023
Or et alliages d'or a usage non monétaire	2 130,3	1,5	194,9	78,6%
Coton (non compris les linters) en masse	154,9	-47,6	-31,9	5,7%
Noix de cajou fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées	72,4	-19,3	241,5	2,7%
Ciments hydrauliques	64	26,0	-	2,4%
Farines de graines et de fruits oléagineux, non déshuilés, sauf celle de m	49,2	49,1	104,1	1,8%
Graines de sésame	35	-16,5	-47,3	1,3%
Exportations	2 710,1	-4,6	110,8	100,0%

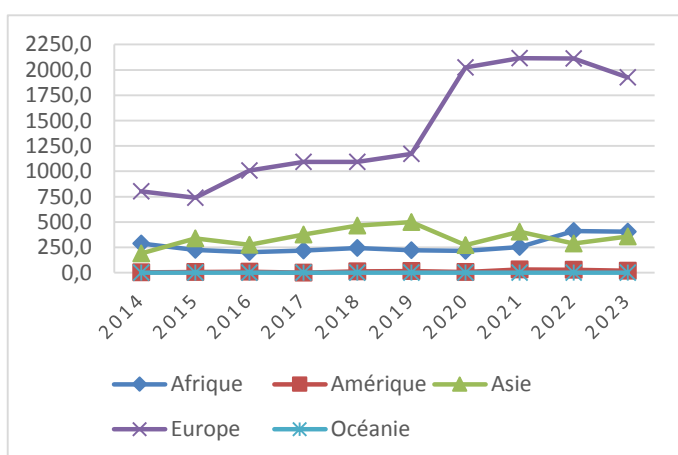
Tableau 16 : Evolution des principaux produits exportés selon la nomenclature CTCI (en milliers de tonnes)

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Ciments Hydrauliques	936,2	-10,1	311966,7
Dolomie, brute, dégrossie ou simplement débitée par sciage	218,7	36,7	1440,1
Farines de graines et de fruits oléagineux, non déshuilés, sauf celle de m	215	54,0	43,9
Noix de cajou fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées	128,1	4,8	72,4
Coton (non compris les linters) en masse	127,3	-52,5	-55,6
Graine de coton	53,5	-8,7	36,8
Graines de sésame	44,2	-25,0	-53,4

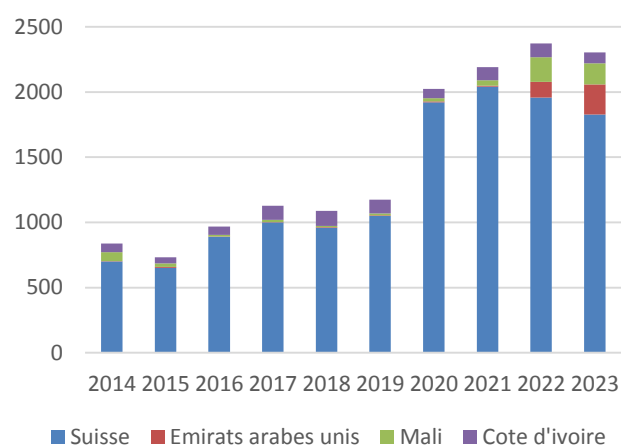
Tableau 17 : Evolution des exportations par continent (en milliards FCFA)

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Afrique	405,7	-1,7	41,0
Amérique	21,6	-23,7	369,6
Asie	356,8	23,2	86,9
Europe	1925,2	-8,8	140,0
Océanie	0,8	700,0	-
Ensemble	2 710,1	-4,6	110,8

Graphique 37 : Evolution des exportations par continent (en milliards FCFA)



Graphique 38 : Evolution des exportations selon les principaux pays de destination des produits Burkinabè (en milliards FCFA)



7.1.2 Principaux produits importés

Points saillants :

- L'Europe demeure le premier fournisseur du Burkina Faso ;
- Augmentation de 27,0% des importations en provenance des pays africains ;
- Part des importations intra africaines est de 31,4%.

Commentaires :

En 2023, les importations du Burkina Faso s'élèvent à 3 576,8 milliards de F CFA avec un accroissement de 1,6% par rapport à 2022. Les principaux produits importés sont : les Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes de pétrole ou de minéraux (34,1%) ; les Ciments hydrauliques (3,5%) ; l'Energie électrique (3,3%) et les Médicaments pour la médecine humaine ou vétérinaire contenant d'autres substances (2,9%).

En 2023, l'Europe demeure au premier rang des fournisseurs du Burkina Faso avec 32,5% de la valeur totale des marchandises importées. Toutefois, la valeur des achats de produits en provenance de l'Europe est en baisse de 4,1% par rapport à 2022. L'Afrique se classe en deuxième position avec 31,4% de part contre 25,1% en 2022, ce qui traduit le renforcement du commerce intra africain. Elle est suivie de l'Asie (28,8%), de l'Amérique (6,6%) et de l'Océanie (0,6%).

En 2023, au niveau mondial, les deux (02) principaux fournisseurs du Burkina Faso demeurent la Côte d'Ivoire et la République Populaire de Chine avec des parts respectives de 13,9% et de 13,8%. Elles sont suivies par la Russie avec une part de 8,9%, la France (7,3%) et le Ghana (6,4%).

Les importations du Burkina Faso en provenance des pays africains en valeur connaissent une hausse de 27,0% en 2023 par rapport à celles de 2022. La Côte d'Ivoire (44,2%), le Ghana (20,4%) et le Togo (11,1%) sont les trois premiers fournisseurs du Burkina Faso en 2023, suivis de l'Egypte (4,9%) et du Maroc (4,0%).

Source : Institut national de la statistique et de la démographie

Tableau 18 : Evolution des principaux produits importés (en milliards FCFA)

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)	% des importations en 2023
Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes de pétrole ou de minéraux bit	1221,0	8,0	132,8	34,1
Ciments hydrauliques	124,3	14,2	165,0	3,5
Energie électrique	118,9	39,6	-	3,3
Médicament pour médecine humaine ou animale contenant d'autres substances	103,2	-16,4	34,4	2,9
Autre froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	63,9	7,9	278,1	1,8
Propane et butane liquéfiés	59,0	-27,0	104,9	1,6
Voitures automobiles a tous moteurs pour le transport des personnes	58,5	-12,4	18,7	1,6
Brisures de riz	57,5	-19,5	129,1	1,6
Engrais, nda, contenant les trois éléments fertilisants : azote, phosphore	52,2	52,2	120,3	1,5
Sucres raffinés et aut. Produits du raffinage du sucre ou better.bruts,sol	39,1	130,0	150,6	1,1
Total	3 576,8	1,6	102,0	100,0

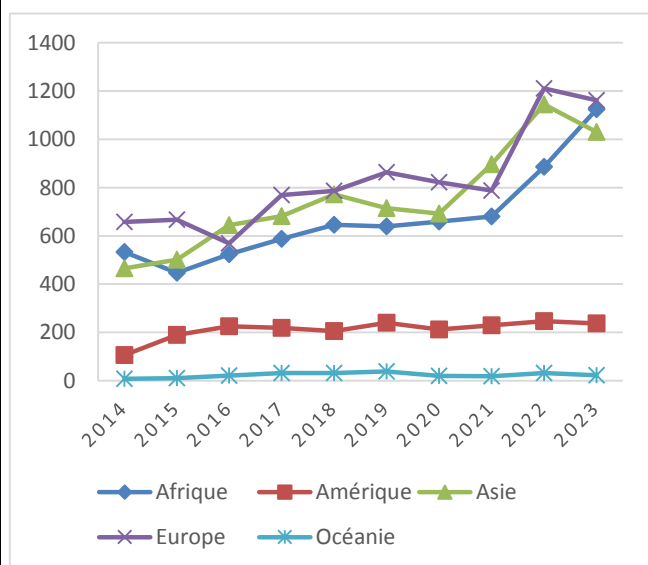
Tableau 19 : Evolution des importations des produits de grande consommation (en milliers de tonnes)

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Ciments Hydrauliques	2689,1	33,9	179,6
Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes de pétrole ou de minéraux bitume	1769,2	0,5	73,5
Brisures de riz	631,5	3,6	227,7
Sucres raffinés et aut. produits du raffinage du sucre ou better bruts, sol	281,9	292,6	218,9
Autre froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	270,3	26,7	191,9
Engrais, nda, contenant les trois éléments fertilisants : azote, phosphore	224,9	46,0	167,1

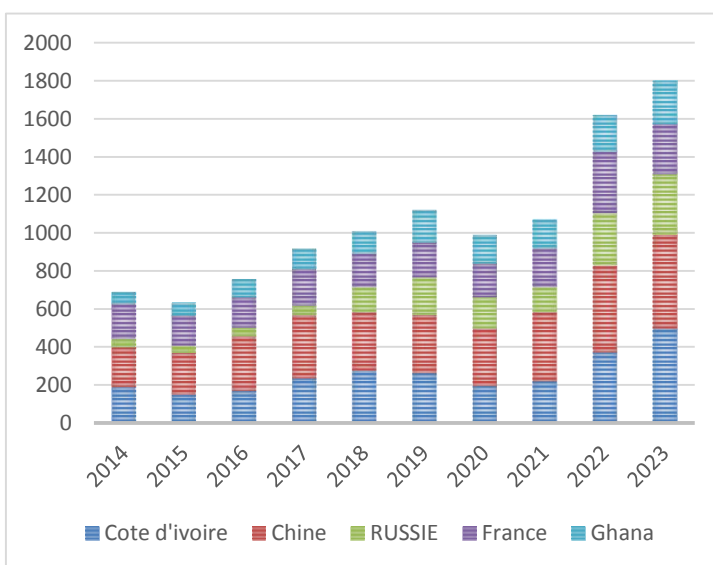
Tableau 20 : Evolution des importations par continent (en milliards FCFA)

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Afrique	1124,5	27,0	111,0
Amérique	237,3	-3,8	124,5
Asie	1030,0	-10,0	121,1
Europe	1162,2	-4,1	76,5
Océanie	22,9	-28,4	205,3
Indéterminés	0	-100,0	-
Ensemble	3576,8	1,5	102,0

Graphique 39 : Evolution des importations par continent (en milliards FCFA)



Graphique 40 : Evolution des importations selon les principaux pays de provenance des produits (en milliards FCFA)



7.2. Le commerce intérieur

7.2.1. Prix de détail de céréales sur quelques marchés

Point saillant :

- Baisse de prix des principales céréales locales ;
- Hausse du prix moyen du riz importé.

Commentaires :

De façon générale, les prix moyens des principales céréales locales ont enregistré une baisse par rapport à l'année 2022 sur la plupart des marchés. Bien que la production céréalière 2023/2024 ait enregistré une baisse de 0,6% comparativement à la campagne précédente, le bilan affiche une hausse de 2,39% par rapport à la moyenne quinquennale. Cette baisse de prix s'explique par les mesures prises par le Gouvernement pour contenir la flambée des prix. En effet, l'interdiction de l'exportation des céréales ainsi que leurs farines et l'intensification des contrôles des prix et des stocks a permis de contenir la hausse des prix. Ainsi, le prix moyen du kilogramme de sorgho blanc enregistre une baisse de 6,8% à Manga, 8,9% à Dori, 22,1% à Ouagadougou par rapport à 2022.

En ce qui concerne le mil, le prix moyen du kilogramme en 2023 a connu une baisse de 9,9% à Banfora, 15% à Dori et 17,5% à Ouagadougou.

S'agissant du maïs blanc, une baisse de 8,4% et 17,8% du prix moyen du kilogramme a été enregistrée respectivement à Fada N'Gourma et à Dori par rapport à 2022.

Sur la période 2014-2023, les prix moyens au kilogramme des principales céréales locales ont enregistré une hausse d'au moins 28,4%.

Pour ce qui concerne le riz importé, on enregistre pour l'année 2023 une hausse du prix moyen du kilogramme de 21,1% à Léo, 30,4% à Solenzo comparativement à l'année 2022. Cette hausse tire son origine de la rareté de cette céréale sur le marché international entraînant une hausse de prix. En effet, l'Inde, premier exportateur mondial de riz, a restreint ses exportations de riz non basmati à la suite des mauvaises récoltes enregistrées dues aux intempéries de la dernière campagne.

<p><u>Source</u> : Institut national de la statistique et de la démographie Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire</p>

Tableau 21 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du sorgho blanc (en FCFA/kg) dans quelques villes

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Dori	336	-8,9	66,3
Banfora	320	3,6	92,8
Ouagadougou	304	-22,1	44,8
Manga	287	-6,8	96,6

Tableau 22 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du mil (en FCFA/kg) dans quelques villes

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Bobo-Dioulasso (Niénéta)	392	1,3	94,1
Banfora	372	-9,9	70,6
Dori	345	-15,0	40,8
Ouagadougou	340	-17,5	55,3

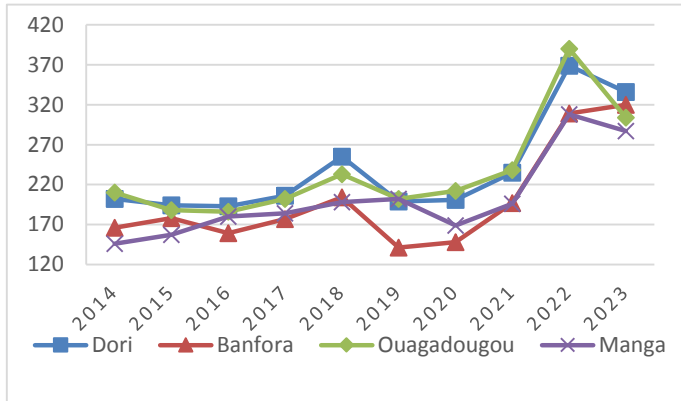
Tableau 23 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du maïs blanc (en FCFA/kg) dans quelques villes

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Bobo-Dioulasso (Niénéta)	335	28,4	172,4
Dori	267	-17,8	28,4
Fada N'Gourma	263	-8,4	82,6
Solenzo	250	23,2	138,1

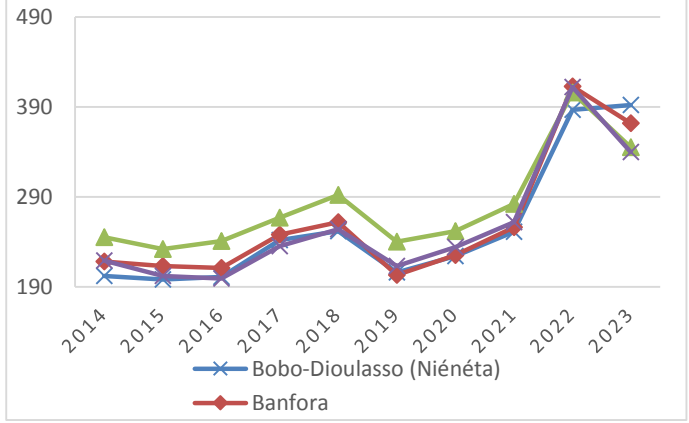
Tableau 24 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du riz importé 25% brisures (en FCFA/kg) dans quelques villes

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014
Solenzo	528	30,4	38,9
Banfora	528	nd	32,0
Léo	500	21,1	26,6

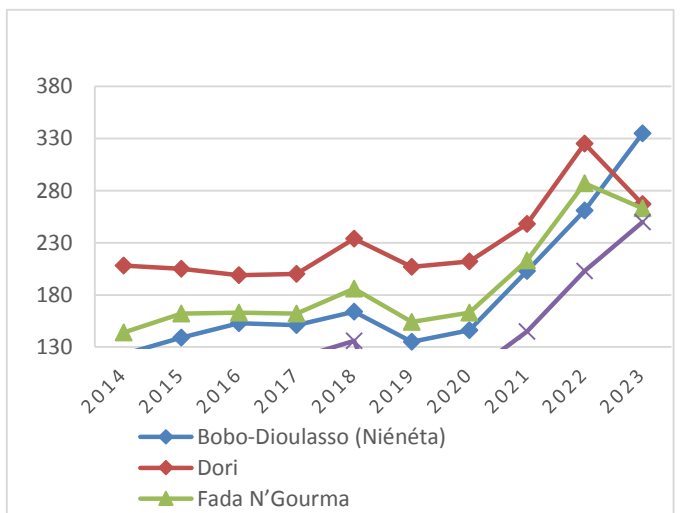
Graphique 41 : Evolution des prix du sorgho blanc (en FCFA/ kg) dans quelques villes



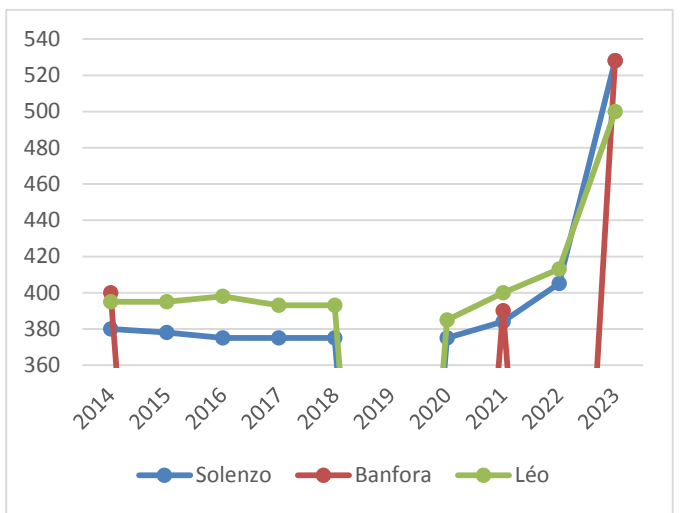
Graphique 42 : Evolution des prix du mil (en FCFA/ kg) dans quelques villes



Graphique 43 : Evolution des prix du maïs blanc (en FCFA/ kg) dans quelques villes



Graphique 44 : Evolution des prix du riz importé 25% brisures (en FCFA/ kg) dans quelques villes



7.2.2 Prix de bétail sur quelques marchés

Points saillants :

- Variation des prix moyen de certaines espèces de bétail sur certains marchés.

Commentaires :

En 2023, les prix moyens du bétail ont enregistré des variations diverses selon les localités. En effet, la persistance des attaques terroristes dans les zones de production ont eu comme impact la réduction des espaces dédiés à l'élevage rendant de plus en plus difficile l'exercice des activités dans lesdites localités.

Les prix moyens du taurillon/génisse en bon état enregistrent des baisses de 4,9%, 13,5% et 26% respectivement à Youba, Ouagadougou et Kaya comparativement à l'année précédente. Cependant, des hausses de 12,5%, 14,8% et 16,5% ont été constatées respectivement à Pouytenga, Gorom-Gorom et Bobo-Dioulasso au cours de la même période.

En ce qui concerne les prix du taureau/bœuf en bon état, les prix moyens ont enregistré des baisses de 15,4%, 18,8% et 34,5% par rapport à 2022 respectivement à Pouytenga, Ouagadougou et Youba.

S'agissant du bélier mossi, les prix moyens de l'espèce enregistrent des baisses comprises entre 3,3% et 48,5% dans les localités de Kaya, Gorom-Gorom, Pouytenga et Youba. Par contre, des hausses de prix de 12,5% et 48,9% ont été constatées respectivement à Fada N'Gourma et Bobo-Dioulasso.

S'agissant de la chèvre mossi en bon état, les prix moyens ont diminué de 1,3% à Kaya, 36,8% à Youba et 47,7% à Ouagadougou. Contrairement, des hausses de 20,5%, 61,2% et 83,8% sont enregistrées respectivement dans les localités de Bobo-Dioulasso, fada N'Gourma et Pouytenga comparativement à l'année 2022.

Source : Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques

Tableau 25 : Evolution des prix moyens annuels du Taurillon/ Génisse bon état (en milliers de FCFA/tête) dans quelques marchés

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Youba	241,3	-4,9	10,9
Kaya	173,4	-26,0	-6,1
Ouagadougou	187,5	-13,5	-20,0
Bobo-Dioulasso	233,5	16,5	-15,6
Pouytenga	222,1	12,5	-7,0
Gorom-Gorom	216,1	14,8	40,5
Fada N’Gourma	269,4	58,1	38,4

Tableau 26 : Evolution des prix moyens annuels du Taureau/bœuf bon état (en milliers de FCFA/tête)

	Valeur en 2023	Variation/ 2022 (%)	Variation/ 2014 (%)
Ouagadougou	376,3	-18,8	30,7
Pouytenga	387,2	-15,4	-4,8
Youba	276,2	-34,5	-19,1
Kaya	429,9	4,1	23,5
Fada N’Gourma	493,8	31,3	27,2
Bobo-Dioulasso	507,3	48,4	68,4
Gorom-Gorom	430,1	48,9	68,6

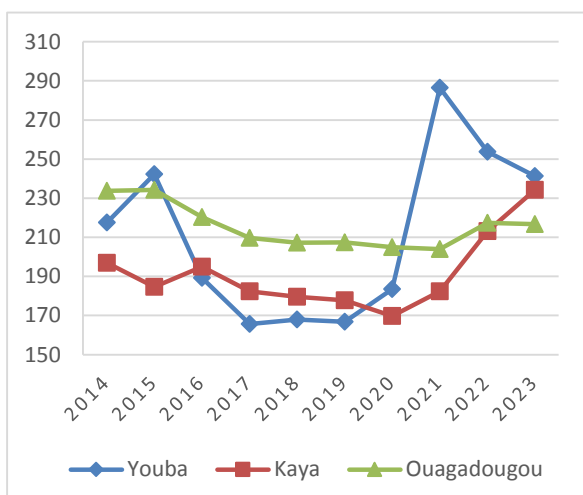
Tableau 27 : Evolution des prix moyens annuels du Bélier mossi bon état (en milliers de FCFA/tête)

	Valeur en 2023	Variation/ 2022 (%)	Variation/ 2014 (%)
Youba	56,6	-48,5	14,8
Pouytenga	66,7	-36,4	84,8
Ouagadougou	-	-100,0	-100,0
Kaya	61,4	-29,2	53,1
Gorom-Gorom	76,4	-3,3	-
Fada N’Gourma	76,5	12,5	48,8
Bobo-Dioulasso	82,8	48,9	108,6

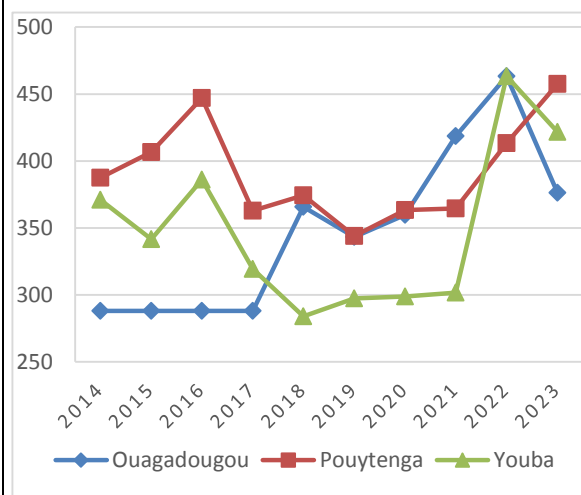
Tableau 28 : Evolution des prix moyens annuels de la Chèvre mossi en bon état (en milliers de FCFA/tête)

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation /2014 (%)
Ouagadougou	27,1	-47,7	11,1
Youba	26,6	-36,8	6,4
Gorom-Gorom	-	-100,0	-
Kaya	30,4	-1,3	46,2
Pouytenga	51,1	83,8	118,4
Bobo-Dioulasso	31,7	20,5	37,2
Fada N’Gourma	41,6	61,2	99,0

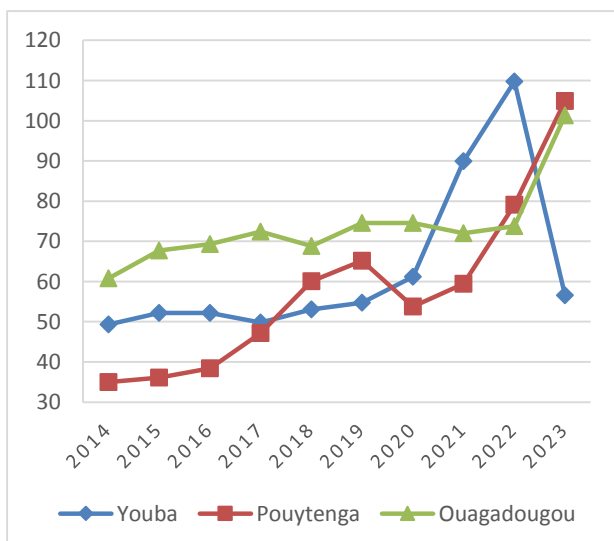
Graphique 45 : Evolution des prix moyens annuels du Taurillon/ Génisse bon état (en milliers de FCFA tête)



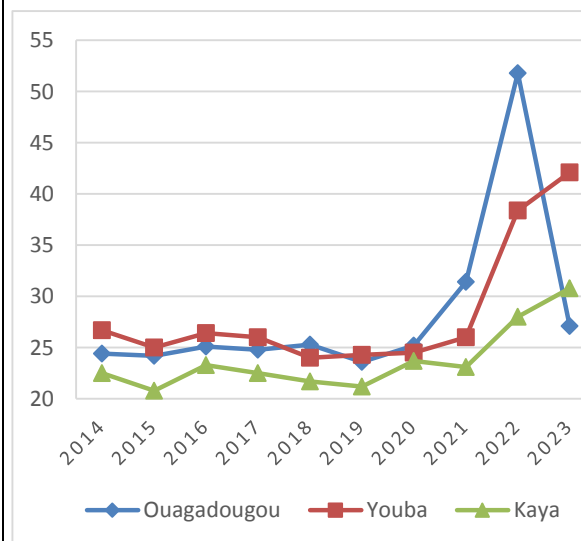
Graphique 46 : Evolution des prix annuels du Taureau/bœuf bon état (en milliers de FCFA/tête)



Graphique 47 : Evolution des prix moyens annuels du Bélier mossi bon état (en milliers de FCFA/tête)



Graphique 48 : Evolution des prix moyens annuels de la Chèvre mossi en bon état (en milliers de FCFA/tête)



7.2.3. Prix des hydrocarbures

Points saillants :

- Hausse des prix de vente à la pompe concernant le super 91 et le mélange ;
- Les prix de vente du gaz et gasoil sont restés stables ;
- Baisse du prix de vente du pétrole.

Commentaires :

Les prix de vente à la pompe des hydrocarbures liquides tels le super 91 et le mélange augmentent au cours de l'année 2023. Cette hausse du prix s'explique par la variation du cours du baril de pétrole sur le marché international. A Ouagadougou, le prix du Super 91 augmente de 13,3% en 2023 et vendu à un prix moyen de 850 F CFA le litre, soit le prix le plus élevé depuis 2014.

Le prix du mélange quant à lui enregistre une augmentation de 3,7 % en 2023 pour se situer à 758 F CFA. Les prix de vente du gaz et du gasoil sont restés stables par rapport à 2022. En effet, la bouteille de 12,5kg est vendue à 5 500 F CFA, et le prix moyen de la bouteille de 6 kg demeure à 2000 F CFA. Quant au prix du gasoil, il est de 675 F CFA par litre à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso.

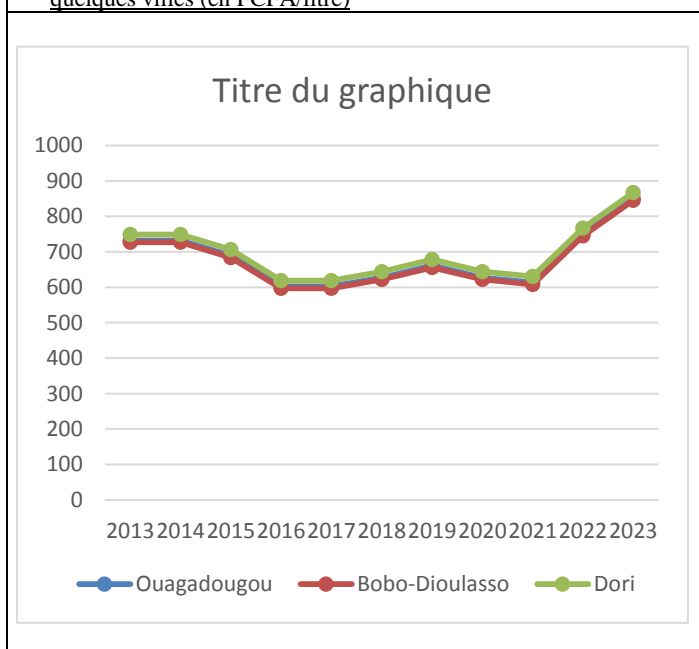
Pour le pétrole, son prix a connu une baisse de 3,1% par rapport à 2022 pour se situer à 950 F CFA le litre.

Source : Société nationale Burkinabè d'hydrocarbures

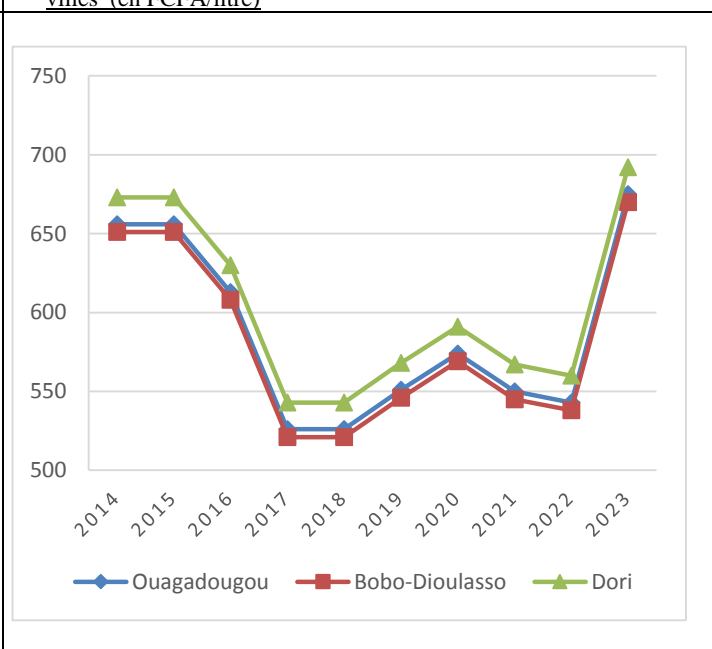
Tableau 29 : Variation du prix de vente à la pompe du litre d'hydrocarbures à Ouagadougou en FCFA

	Valeur en 2023	Variation/ 2022 (%)	Variation/ 2014 (%)
Super 91	850	13,3	16,1
Pétrole	950	-3,1	55,7
Gasoil	675	0,0	2,9
Mélange	758	3,7	-0,3
Gaz (6kg)	2000	0,0	0,0
Gaz (12,5kg)	5500	0,0	10,0

Graphique 49 : Evolution des prix de vente du super 91 dans quelques villes (en FCFA/litre)



Graphique 50 : Evolution du prix de vente du gasoil dans quelques villes (en FCFA/litre)



7.2.4. L'Indice harmonisé des prix à la consommation

Points saillants :

- Hausse de 0,7% du niveau général des prix des produits ;
- Baisse de 1,4% des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées.

Commentaires :

L'année 2023 est marquée par une légère augmentation du niveau général des prix à la consommation de l'ordre de 0,7% contre une hausse de 14% en 2022.

Les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » connaissent une déflation de l'ordre de 1,4% contre une inflation de plus de (+23,9%) en 2022.

Les prix « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » enregistrent une augmentation de 9,8% contre 2,3% en 2022. Cela s'explique par la hausse des prix des hydrocarbures.

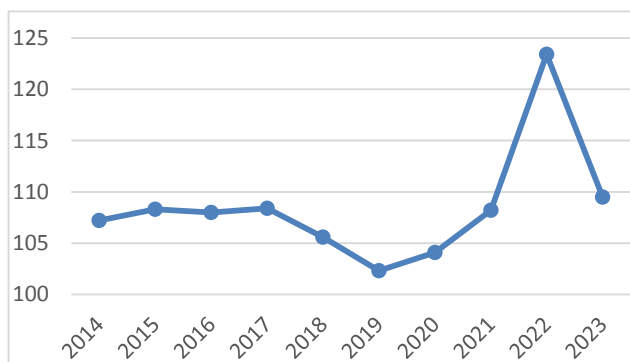
Pour les produits alimentaires et boissons non alcoolisées, la déflation des prix s'explique par les mesures prises par le gouvernement pour contenir la flambée des prix. Parmi ces mesures figure, la suspension de l'exportation des céréales ainsi que leurs produits dérivés.

Source : Institut national de la statistique et de la démographie

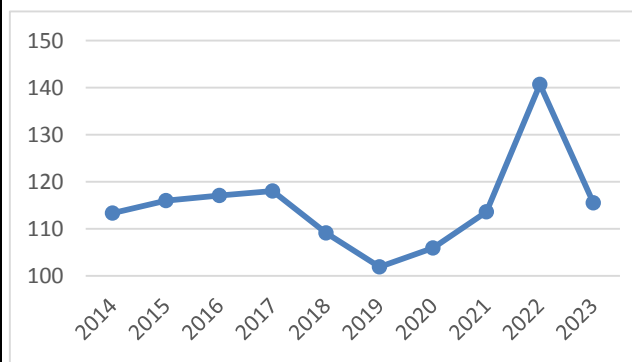
Tableau 30 : Variations moyennes annuelles de l'indice des prix à la consommation par fonction de 2016 à 2022

	Base 100 en 2014							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
I- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,009	0,008	-0,075	-0,066	0,039	0,073	0,239	-0,014
II- Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	0,007	0,006	0,269	0,026	0,002	0,047	0,102	0,064
III- Articles d'habillement et chaussures	0,001	0,001	-0,015	0,008	0,000	0,001	0,003	0,001
IV- Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	-0,007	-0,003	-0,179	0,011	-0,015	0,021	0,023	0,098
V- Meubles, articles de ménage et entretien	-0,002	0,003	0,029	0,002	0,001	-0,001	0,020	0,003
VI- Santé	0,003	0,000	-0,010	0,001	0,000	0,002	0,000	0,049
VII- Transports	-0,041	-0,014	-0,069	0,019	-0,005	-0,004	0,049	0,064
VIII- Communication	0,000	0,000	0,749	-0,122	0,002	0,000	-0,001	0,003
IX- Loisirs et culture	0,004	0,001	0,064	-0,022	-0,001	0,001	0,002	0,001
X- Enseignement	0,004	0,005	-0,051	0,017	0,021	0,015	0,032	0,020
XI- Restaurants et hôtels	-0,002	0,037	-0,115	0,019	0,003	0,008	0,016	0,041
XII- Biens et services divers	0,001	0,003	-0,048	0,005	0,001	0,002	0,009	0,008
Ensemble	-0,003	0,004	-0,026	-0,031	0,018	0,039	0,140	0,007

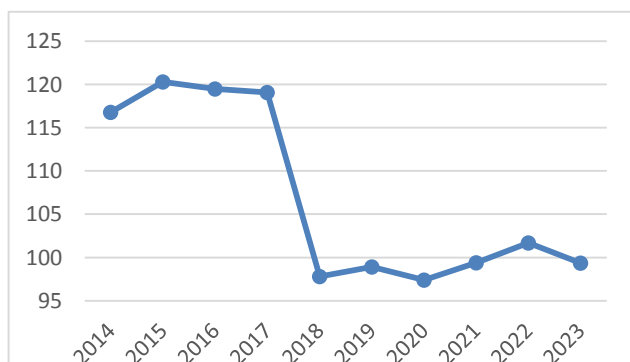
Graphique 51 : Evolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation



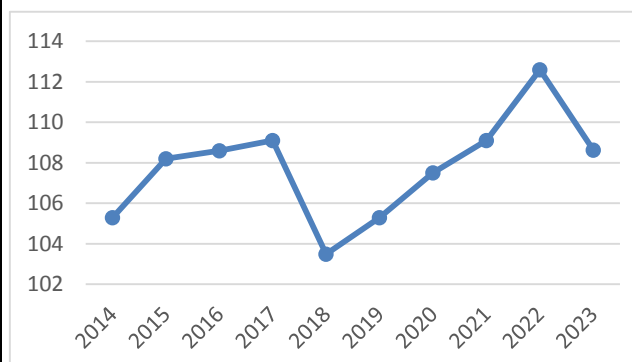
Graphique 52 : Evolution de l'indice des prix des produits alimentaires



Graphique 53 : Evolution de l'indice des prix du logement, eau, gaz, électricité



Graphique 54 : Evolution de l'indice des tarifs de l'enseignement



7.2.5. L'abattage et la transformation du bétail

Points saillants :

- Baisse de du nombre de carcasses contrôlées dans les abattoirs ;
- Baisse des ventes journalières moyennes de toutes les espèces à Bobo-Dioulasso de 5,2% ;
- Huasse des ventes journalières moyennes de toutes les espèces à Ouagadougou.

Commentaires :

Au total 1 823 900 millions de carcasses toutes espèces confondues ont été contrôlées dans les différents abattoirs et aires d'abattage du Burkina Faso en 2023. Soit une baisse de 26,1% par rapport à l'année 2022. Les carcasses contrôlées sont principalement constituées de caprins (52%), d'ovins (19%), de bovins (19%) et de porcins (9%). Les carcasses d'asins, de camelins et d'équins représentent chacune moins de 1% du total des carcasses contrôlées. L'abattage de toutes les carcasses ont enregistré des baisses par rapport à l'année précédente.

Le nombre moyen journalier de carcasses d'animaux toutes espèces confondues vendu à l'abattoir de Ouagadougou qui est de 348 en 2023 contre 335, soit une hausse de 3,9% par rapport à celui de 2022. Les carcasses vendues sont principalement constituées de caprins (3,2%), d'ovins (22,1%), de bovins (69,0%) et de porcins (5,7%).

En ce qui concerne l'abattoir de Bobo-Dioulasso, en moyenne 497 carcasses sont vendues par jour au cours de l'année écoulée. Ce chiffre est en baisse comparativement à celui de 2022 de 5,2%. En 2023, les ventes journalières moyennes de bovins et de porcins connaissent une baisse relativement faible de 1,6% et 20,8% respectivement. Par contre, celles des ovins et des caprins sont plus prononcées et respectivement de 7,1% et 0,9%.

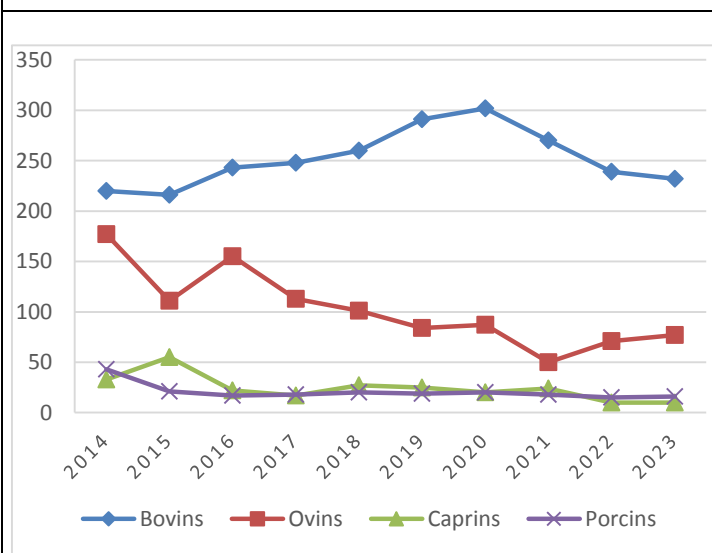
Source : - DGESS du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques

- Abattoir frigorifique de Ouagadougou
- Abattoir frigorifique de Bobo-Dioulasso

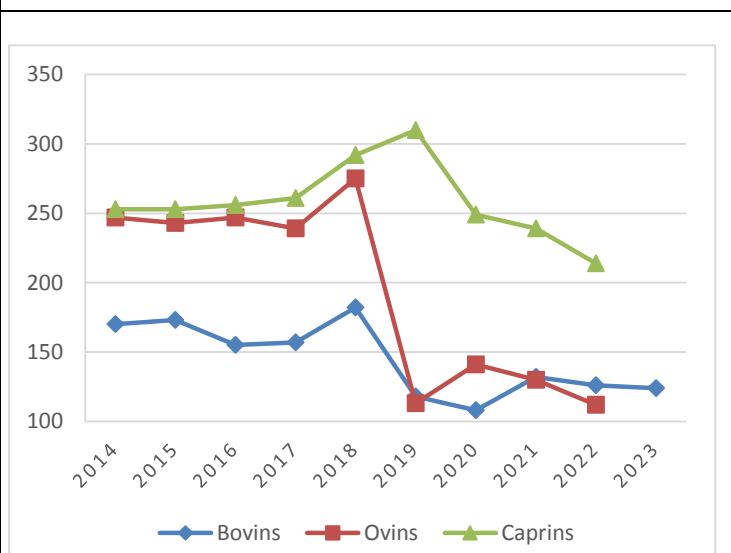
Tableau 31 : Evolution des abattages contrôlés par espèces (en carcasses) (en milliers)

	Valeur en 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Asins	15,5	-31,1	-6,1
Bovins	338,6	-8,1	26,8
Camelins	0,6	-25,0	-33,3
Caprins	953,9	-36,3	-21,2
Equins	0,4	0,0	33,3
Ovins	349,1	-8,9	-19,2
Porcins	165,8	-15,2	-10,9
Ensemble	1823,9	-26,1	-13,7

Graphique 55 : Evolution des ventes moyennes par jour à l'abattoir de Ouagadougou selon les espèces (têtes)



Graphique 56 : Evolution des ventes moyennes par jour à l'abattoir de Bobo-Dioulasso (en carcasses)



8. L'ARTISANAT

Points saillants :

- Baisse du chiffre d'affaires du VAO de 14,9% ;
- Baisse des commandes locales de 87,1%.

Commentaires :

Durant l'année 2023, le Village Artisanal de Ouagadougou (VAO) a enregistré un chiffre d'affaires de 208,7 millions de francs CFA, soit une baisse de 14,9% par rapport à l'année 2022. Cette situation est tirée par la baisse des commandes locales de 87,1%, des ventes en atelier de 17,8% et des commandes extérieures de 1,4%. La baisse du chiffre d'affaires global s'explique par la crise sécuritaire que traverse le pays qui a réduit considérablement le nombre de visiteurs du VAO notamment les visiteurs étrangers.

Par ailleurs, la réduction des ventes sur commandes locales se justifie par la baisse des commandes enregistrées au niveau interne notamment celles de l'administration publique.

Cependant, les ventes dans la salle d'exposition ont augmenté de 15,3% par rapport à 2022.

En 2023, 59% du chiffre d'affaires du VAO provient des ventes en atelier, 29% des ventes dans la salle d'exposition, 11% des commandes extérieures et 1% des commandes locales.

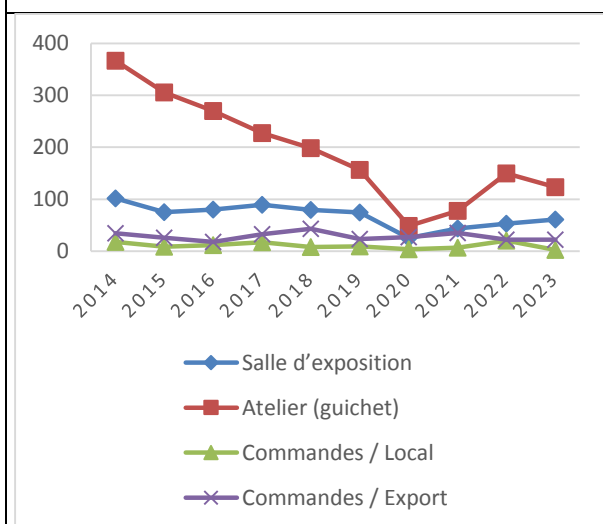
Durant les dix dernières années, le VAO a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires de 59,9%. Cette situation s'explique par les effets conjugués de la crise sanitaire (Ebola et COVID 19) et sécuritaire que connaît le pays.

Source : Le Village artisanal de Ouagadougou
--

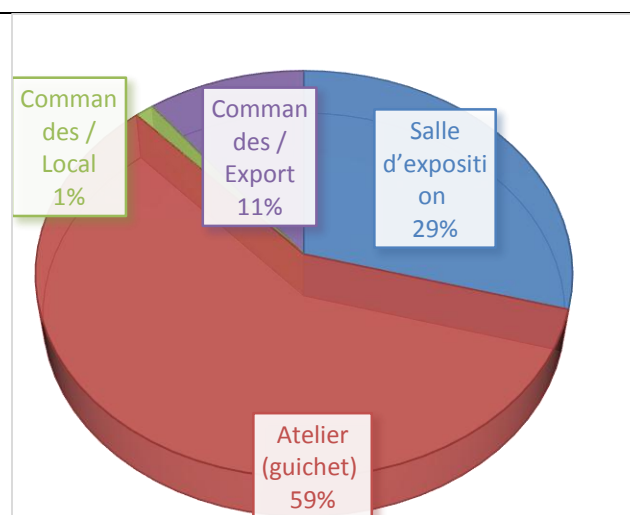
Tableau 32 : Evolution des ventes des produits artisanaux au VAO

	Valeur 2023	Variation / 2022 (%)	Variation / 2014 (%)
Salle d'exposition	61,2	15,3	-39,6
Atelier (guichet)	123,1	-17,8	-66,4
Commandes / Local	2,6	-87,1	-85,6
Commandes / Export	21,9	-1,4	-36,3
Ventes totales	208,7	-14,9	-59,9
Part artisans	187	-14,6	-59,8
Marge de l'Administration	21,7	-17,2	-60,8

Graphique 57 : Evolution par type de ventes des produits artisanaux au VAO



Graphique 58 : Répartition des ventes des produits artisanaux au VAO en 2022



Annexes

Glossaire des termes utilisés

Abattages contrôlés :

Ensemble des animaux de toutes espèces qui sont abattus dans les abattoirs et aires d'abattages et dont les carcasses sont présentées aux agents inspecteurs du Ministère en charge de l'élevage et de celui en charge de la santé humaine impliqués à cette tâche. Cette procédure vise essentiellement à satisfaire aux normes de sécurité alimentaire.

Asins :

Ensemble des animaux communément appelés « ânes ».

Balance commerciale :

Compte qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. Pour établir la balance commerciale, la comptabilité nationale procède à l'évaluation des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Si la valeur des exportations dépasse celle des importations, on dit qu'il y a excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire ; si les importations sont supérieures aux exportations, le pays a un déficit commercial ou que la balance commerciale est déficitaire.

Bélier :

Ovin mâle entier de plus de 15 mois ayant au moins deux (02) dents adultes.

Bouc :

Caprin mâle entier de plus de 15 mois ayant au moins deux (02) dents adultes.

Bovins :

Ensemble de ruminants de grande taille appelés communément « bœufs ».

Camelins :

Ensemble des animaux communément appelés « chameaux ».

Canins :

Ensemble des animaux appelés communément « chiens ».

Caprins :

Ensemble des animaux appelés communément « chèvres ».

Chèvre :

Caprin femelle de plus de 15 mois. C'est une femelle ayant commencé sa carrière de reproduction.

Chiffre d'affaires :

Montant total des ventes réalisées au cours d'une période donnée (jour, mois, trimestre, semestre, année, etc.).

Entreprise individuelle :

Entreprise non financière qui n'a pas la forme juridique de société. Elle appartient généralement à un individu ou à une famille et ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de la personne physique de son exploitant.

Entreprise :

Unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

Une entreprise peut avoir plusieurs établissements.

Etablissement :

Entreprise ou partie d'entreprise située en un lieu unique et dans laquelle une seule activité de production (non auxiliaire) est exercée, ou dans laquelle la majeure partie de la valeur ajoutée provient de l'activité de production principale.

Indicateur du développement humain (IDH) :

Indicateur composite mesurant les résultats moyens obtenus au niveau de trois dimensions fondamentales du développement humain : une vie longue et en bonne santé, la connaissance et un niveau de vie décent.

Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) :

Mesure l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages entre deux périodes. Il s'agit d'un indice de type Laspeyres calculé mensuellement. L'indice annuel est une moyenne simple des indices élémentaires mensuels. Il est dit harmonisé car sa méthodologie est commune à tous les pays de l'UEMOA.

Indice de prix de production de l'industrie (IPPI) :

Mesure l'évolution des prix de transaction des biens et services industriels (biens fabriqués ou transformés et services industriels fournis ou sous traités) des unités industrielles résidentes au Burkina Faso. Il s'agit d'un indice de type Laspeyres, calculé en base mobile conformément aux nouvelles recommandations internationales des nations unies. L'indice est produit à un rythme trimestriel, sa publication est harmonisée à tous les pays de l'UEMOA.

Investissements directs étrangers (IDE) :

Achats de titres d'entreprises par des agents non-résidents afin d'obtenir "un intérêt durable et la capacité d'exercer une influence dans la gestion". Ils peuvent prendre la forme d'une création d'entreprise, du rachat d'une entreprise existante, ou encore d'une simple prise de participation dans le capital d'une entreprise, à condition que cela permette d'obtenir un pouvoir de décision effectif dans la gestion.

Prix constants :

Prix en valeur réelle c'est-à-dire corrigés de la hausse des prix par rapport à une donnée de base ou de référence.

Prix courants :

Prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont alors dits en valeur nominale.

Produit intérieur brut (PIB) :

Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se définir de trois manières :

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
- le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Productivité du personnel :

Rapport entre la valeur ajoutée et l'effectif du personnel. Il mesure la part de richesse créée par chaque salarié et permet d'apprécier le niveau de compétitivité de l'entreprise.

Produit intérieur brut par tête :

Rapport entre le PIB et l'effectif de la population.

Société à responsabilité limitée (SARL) :

Société dont la responsabilité est limitée aux apports, et les parts détenues dans le capital ne sont pas librement cessibles. Il faut l'accord de tous les associés.

Société anonyme (SA) :

Société dont le capital est divisé en actions et qui est constituée entre des associés qui tirent les profits ou supportent les pertes à concurrence de leurs apports.

Société d'économie mixte (SEM) :

Société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par l'État ou par des collectivités locales telles que la commune, la région, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'établissements publics et pour partie par des partenaires économiques et financiers privés.

Société financière :

Société ou quasi-société dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière (intermédiaires financiers) et/ou à exercer des activités financières auxiliaires (auxiliaires financiers).

Société non financière :

Société ou quasi-société dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services marchands non financiers.

Société :

Entité juridique, créée dans le but de produire des biens ou des services pour le marché, qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires. Elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale.

Les sociétés exercent leurs activités sous de nombreuses formes juridiques dont les plus fréquentes sont : société, société par action, société de capitaux, société en commandite simple, société de personnes à responsabilité limitée, entreprises publiques, entreprises privées, etc.

Taux d'accroissement naturel de la population :

Différence entre le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité. Il mesure l'augmentation d'une population au cours d'une période donnée du fait uniquement des naissances et des décès.

Taux d'inflation :

Indicateur qui mesure l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages. Il est mesuré à travers l'IHPC.

Taux de pression fiscale :

Indicateur représentant le rapport entre le montant des recettes fiscales et le PIB nominal dans une économie. Il définit l'importance relative des prélèvements obligatoires dans l'économie nationale et traduit l'effort de recouvrement des recettes de l'Etat pour faire face à ses charges.

Valeur ajoutée :

Différence entre la production et les consommations intermédiaires. Il s'agit du solde du compte de production.

La valeur ajoutée peut être évaluée nette de la consommation de capital fixe.

Equipe d'élaboration du tableau de bord statistique

Nom et prénom (s)	Fonction	Contacts
GUIGMA / NABI Rakiata	Directrice Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles	nrakiata@yahoo.fr 70 93 79 99 / 76 53 30 55
DAO Brama	Directeur des Statistiques Sectorielles et de l'Evaluation	bramadao@yahoo.fr 75 56 75 58 / 61 41 89 35
ZONGO Maxime	Chef de Service de la production des statistiques	maximezongo225@gmail.com 70 49 29 49 / 78 66 14 91
BAYALA David	Agent à la DSSE	bpierredavid@yahoo.fr 71 48 38 69
SOME Kiénouzié	Agent à la DGDI	
KOUDOUGOU Ahamadou	Chef de service à la direction du commerce exterieur	Ahamadoukoudougou@yahoo.fr 73 31 19 90
LOMPO Soali	Agent à la DGC	
SOME Lobran	Agent à la DGPE	
PISSIGA Koudjori	Agent à la DGA	koudjoupissiga@yahoo.com 71 48 38 31
COMPAORE Serge Eric	Chef de département à la BMCRF	sergeericcompaore@yahoo.fr 70 74 60 70

Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)